

---

# Fiches thématiques

---

# 1 Emploi

En 2013, 27 millions de personnes occupent un emploi dans l'économie française, à temps plein ou à temps partiel. En **équivalent temps plein** (EQTP), l'**emploi intérieur** s'établit à 25,4 millions en moyenne annuelle.

En lien avec le ralentissement de l'activité, l'emploi en **personnes physiques** recule de 48 000 en 2013 après avoir augmenté de 29 000 en 2012 et de 186 000 en 2011. Si l'on prend en compte le temps partiel et la multi-activité, l'emploi EQTP se replie de 55 000, soit un rythme proche de celui enregistré en 2012 (- 36 000 EQTP). Ce recul est imputable au repli de l'emploi salarié : - 82 000 EQTP (- 0,4 %) après - 53 000 EQTP (- 0,2 %) en 2012. Dans le même temps, la hausse de l'emploi non salarié se poursuit (+ 26 000 EQTP après + 18 000 EQTP en 2012) mais demeure en deçà du pic de progression enregistré en 2011 (+ 61 000 EQTP).

Dans l'industrie, l'emploi se contracte de 35 000 EQTP (- 1,2 %). Pour les seules branches manufacturières, le recul de l'emploi s'établit dans l'ensemble à 38 000 EQTP (- 1,4 %). De plus, l'emploi se replie dans chacune de ces branches : la baisse atteint notamment 26 000 EQTP (- 1,7 %) dans les « autres branches industrielles » (industries du textile, du bois, de la pharmacie, de la métallurgie). L'emploi manufacturier poursuit ainsi son recul amorcé en 2002. Par rapport à son niveau de 2001, il se contracte d'un peu plus d'un cinquième (23 %). Dans les branches des services principalement marchands, l'emploi se replie de 30 000 EQTP (- 0,2 %) en 2013 après avoir déjà nettement ralenti en 2012 (+ 0,2 % après + 1,6 % en 2011). Ce repli provient en premier des branches du commerce (- 16 000 EQTP, soit - 0,5 %) et des services aux entreprises (- 9 000 EQTP, soit - 0,3 %) en lien avec l'emploi intérimaire. L'emploi dans la

construction recule de 23 000 EQTP (- 1,2 %) en 2013 ce qui porte son recul depuis 2009 à 71 000 EQTP (- 3,8 %). Au total, l'emploi dans l'ensemble des branches marchandes non agricoles - 17,1 millions d'EQTP, soit les deux tiers de l'emploi intérieur - se contracte de 88 000 EQTP (- 0,5 %) en 2013. Il était resté quasiment stable en 2012 (- 4 000 EQTP) après une hausse de 160 000 EQTP (+ 0,9 %) en 2011.

Hors branches marchandes non agricoles, l'emploi se redresse dans le tertiaire principalement non marchand en 2013, augmentant de 24 000 EQTP (+ 0,3 %), alors qu'il avait reculé de 64 000 EQTP (- 0,9 %) entre 2009 et 2012. Ce redressement résulte pour partie de ceux de l'emploi des administrations publiques et des emplois aidés non marchands. Dans les branches agricoles, l'emploi s'accroît de 9 000 EQTP (+ 1,1 %) après un repli de 10 000 EQTP (- 1,2 %) en 2012.

L'emploi des entreprises privées - 71 % de l'emploi intérieur total en équivalent temps plein, soit 18,1 millions d'EQTP en 2013 - recule de 52 000 EQTP (- 0,3 %). Il fléchit ainsi après une quasi-stabilité en 2012 (+ 1 000 EQTP) et une hausse de 191 000 EQTP (+ 1,1 %) en 2011. Les ménages et les institutions sans but lucratif aux services des ménages (ISBLSM, lesquelles incluent notamment les associations) emploient 7 % de l'ensemble des effectifs en équivalent temps plein (1,8 million d'EQTP). Ces emplois se replient en 2013 (- 11 000 EQTP après - 3 000 EQTP en 2012), en lien avec le recul des services à la personne. Les administrations regroupent 22 % de l'emploi total (5,5 millions d'EQTP employés par l'État, les collectivités locales, les hôpitaux, etc.). L'emploi dans les administrations augmente de 8 000 EQTP (+ 0,1 %) après quatre années de repli (- 34 000 EQTP en 2012, soit - 0,6 %). ■

## Définitions

**Emploi** : en comptabilité nationale, tous les types d'emploi (salariés, non-salariés) sont comptabilisés et chaque personne compte pour un emploi dit « **en personne physique** », quel que soit son temps de travail et même s'il est très réduit. La notion d'**emploi intérieur** correspond à l'emploi généré par l'économie sur le territoire, en métropole et dans les départements d'outre-mer (y compris Mayotte). Les estimations intègrent les non-résidents travaillant sur le territoire économique (frontaliers ou saisonniers venant en France), mais excluent les résidents travaillant à l'étranger.

Pour tenir compte de façon plus précise de la force de travail mobilisée par l'économie française, il faut recourir à la notion d'« **équivalent temps plein** », qui prend notamment en compte le temps partiel : deux personnes travaillant à mi-temps sont par exemple comptabilisées pour un seul équivalent temps plein. À l'inverse, la multi-activité et les corrections pour travail non déclaré tendent à relever les effectifs en équivalent temps plein. Au total, le nombre d'emplois en équivalent temps plein est inférieur à l'emploi comptabilisé en personnes physiques.

## 1. Emploi intérieur total : déclinaison par branche d'activité

en EQTP

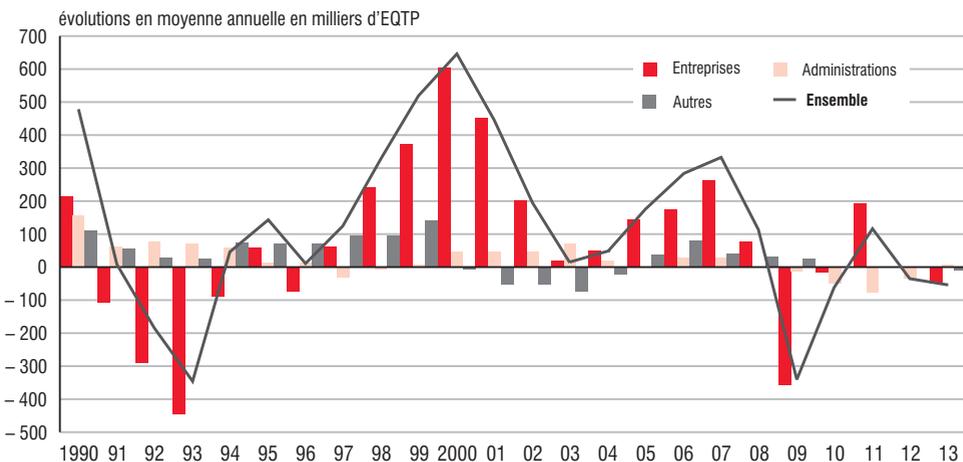
	Évolutions en moyenne annuelle (en %)						Effectifs en 2013	
	2008	2009	2010	2011	2012	2013	(en milliers)	(en % du total)
AZ Agriculture	-2,3	-2,9	-1,9	-1,5	-1,2	1,1	845,2	3,3
DE Énergie, eau, déchets	-2,1	5,0	2,2	0,0	1,0	0,8	300,4	1,2
C1 Industrie agroalimentaire	-0,6	-2,2	-0,4	1,4	0,2	-0,6	591,7	2,3
C2 Cokéfaction et raffinage	-1,0	-8,4	1,2	-2,8	-2,6	-4,1	8,0	0,0
C3 Biens d'équipement	-0,4	-9,6	-5,6	-3,4	-0,5	-1,6	317,2	1,2
C4 Matériels de transport	-2,8	-7,0	-5,7	-4,5	0,2	-1,4	195,8	0,8
C5 Autres branches industrielles	-1,6	-4,5	-5,4	-0,9	-1,5	-1,7	1 492,4	5,9
FZ Construction	2,6	0,1	-1,9	-0,3	-0,4	-1,2	1 822,3	7,2
GZ Commerce	0,6	-0,3	0,5	0,0	0,4	-0,5	3 369,4	13,2
HZ Transport	1,1	-3,2	-0,2	1,2	0,1	-0,2	1 314,1	5,2
IZ Hébergement-restauration	1,0	-0,1	4,0	2,3	1,2	-0,1	1 019,6	4,0
JZ Information-communication	2,1	-1,7	-0,2	0,4	0,8	0,4	769,7	3,0
KZ Services financiers	-0,1	0,8	-0,7	1,6	1,0	0,3	762,4	3,0
LZ Services immobiliers	0,4	-8,3	-0,4	2,8	-0,2	-0,9	331,4	1,3
MN Services aux entreprises	0,3	-4,4	1,8	3,8	-0,3	-0,3	3 506,6	13,8
OQ Services principalement non marchands	0,4	0,5	-0,2	-0,4	-0,3	0,3	7 454,8	29,3
RU Services aux ménages	2,5	1,9	1,2	0,2	-0,3	-0,2	1 338,8	5,3
<b>Ensemble</b>	<b>0,4</b>	<b>-1,3</b>	<b>-0,2</b>	<b>0,5</b>	<b>-0,1</b>	<b>-0,2</b>	<b>25 439,9</b>	<b>100,0</b>
DE à C5 Industrie	-1,4	-4,1	-3,8	-0,9	-0,7	-1,2	2 905,6	11,4
C1 à C5 Industrie manufacturière	-1,3	-4,9	-4,4	-1,0	-0,9	-1,4	2 605,2	10,2
GZ à MN Tertiaire principalement marchand et RU	0,9	-1,8	1,0	1,6	0,2	-0,2	12 412,0	48,8
OQ Tertiaire principalement non marchand	0,4	0,5	-0,2	-0,4	-0,3	0,3	7 454,8	29,3
DE à MN Branches marchandes et RU non agricoles	0,6	-2,0	-0,2	0,9	0,0	-0,5	17 139,8	67,4

Champ : France, salariés et non-salariés.

Lecture : en 2013, l'emploi des branches des services aux ménages (RU) diminue de 0,2 %, pour s'établir à 1 338 800 emplois en EQTP, ce qui représente 5,3 % de l'emploi total.

Source : Insee, comptes nationaux, base 2010.

## 2. Emploi intérieur total : déclinaison par secteur institutionnel



Champ : France, effectifs, salariés ou non.

Lecture : en 2013, l'emploi intérieur de l'ensemble de l'économie française recule de 55 000 emplois en EQTP, celui des entreprises de 52 000 EQTP.

Source : Insee, comptes nationaux, base 2010.

## 2 Chômage

Le taux de **chômage au sens du Bureau international du travail (BIT)** s'est stabilisé en 2013. Au quatrième trimestre 2013, il s'établit en France à 10,2 % comme un an auparavant (9,8 % pour la France métropolitaine). En France métropolitaine, le taux de chômage en moyenne en 2013 s'établit à 9,9 % de la population active, soit 0,5 point au-dessus de sa moyenne annuelle de 2012.

Au quatrième trimestre 2013, en France métropolitaine, 2,8 millions de personnes sont au chômage au sens du BIT. Par ailleurs, 1,3 million de personnes sont inactives au sens du BIT mais souhaitent travailler, qu'elles soient ou non disponibles dans les deux semaines pour travailler et qu'elles recherchent ou non un emploi.

En 2013, le taux de chômage augmente en moyenne annuelle un peu plus fortement pour les hommes que pour les femmes (respectivement + 0,6 et + 0,4 point). Lors du retournement de la mi-2011 et en 2012, l'emploi des hommes a baissé avant celui des femmes, notamment du fait de l'interim, où les hommes sont plus présents. En 2012, le taux de chômage des femmes a, à son tour, commencé à augmenter ; en 2013, celui des hommes, à 10,0 %, est devenu plus élevé que celui des femmes, de 0,2 point.

En 2013, le taux de chômage augmente de 0,5 point pour les 25-49 ans et les personnes de 50 ans ou plus. Celui des personnes de 25 à 49 ans s'établit à 9,2 % de la population active en 2013, à un niveau proche de 1996. Le taux de chômage des personnes de 50 ans ou plus s'établit à 6,5 % en 2013, à un niveau comparable à celui de 1999 ; chez les jeunes, il est en très légère hausse en 2013, de 0,3 point, à 23,9 %. Cette évolution ne reflète pas la dynamique infra-annuelle : le taux de chômage des jeunes a atteint un pic fin 2012 avec 25,4 % des actifs de moins de 25 ans au chômage, et il a baissé tout au long de l'année 2013 pour revenir à 22,8 % au quatrième trimestre 2013.

Le niveau du taux de chômage des jeunes, beaucoup plus élevé que celui de leurs aînés, traduit en partie la spécificité des moins de 25 ans sur le marché du travail : un grand nombre d'entre eux poursuivent des études sans travailler à côté, et ne sont pas comptabilisés dans la population active. Ainsi, la part des chômeurs dans la population totale des 15-24 ans est bien inférieure et s'établit à 8,9 % en 2013 (8,8 % en 2012), alors que la part des chômeurs dans la population des 25-49 ans est de 8,2 %. ■

### Définitions

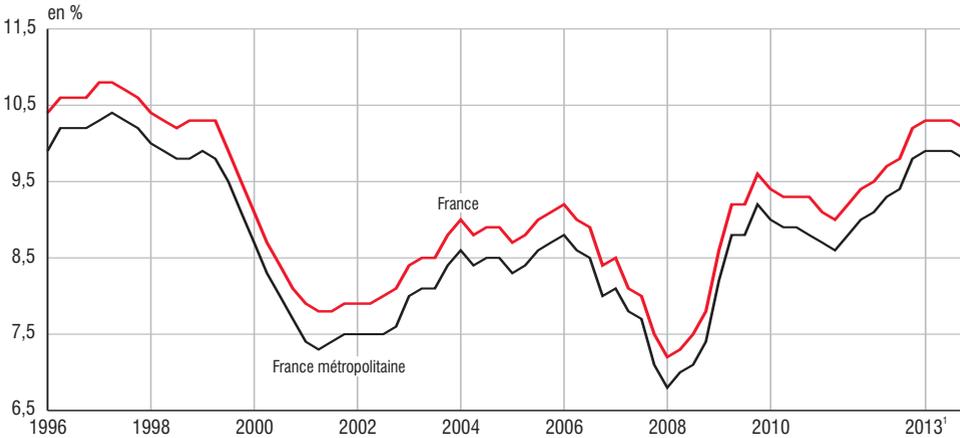
Un **chômeur au sens du Bureau international du travail (BIT)** est une personne en âge de travailler (c'est-à-dire ayant 15 ans ou plus) qui :

- n'a pas travaillé, ne serait-ce qu'une heure, au cours de la semaine de référence ;
- est disponible pour travailler dans les deux semaines ;
- a entrepris des démarches actives de recherche d'emploi dans le mois précédent ou a trouvé un emploi qui commence dans les trois mois.

L'**enquête Emploi en continu** est une enquête auprès des ménages, qui porte sur les personnes de 15 ans ou plus vivant en France métropolitaine. Chaque trimestre, 67 000 logements répondent à l'enquête (sont exclues du champ de l'enquête les communautés : foyers, cités universitaires, hôpitaux, prisons), l'ensemble des répondants compte autour de 100 000 personnes de 15 ans ou plus. Cet échantillon est partiellement renouvelé chaque trimestre. La collecte a lieu en continu durant toutes les semaines de chaque trimestre. L'enquête est prolongée par une enquête postale auprès des non-répondants dont les résultats sont disponibles plus tardivement. Le taux de chômage est estimé avec une précision de +/- 0,3 point.

Au 1<sup>er</sup> trimestre 2013, le questionnaire de l'enquête Emploi a été rénové, en particulier pour faciliter le déroulement de l'enquête sur le terrain. Certaines questions ont été reformulées de manière plus simple, afin de limiter les reformulations liées à d'éventuelles incompréhensions de la part des personnes interrogées. Ceci a eu des effets sur les réponses d'une partie des personnes enquêtées et a un impact sur la mesure en niveau des principaux indicateurs. En particulier, le niveau du taux de chômage calculé avec le nouveau questionnaire ressort plus bas de 0,5 point que le taux calculé avec l'ancien questionnaire. Pour cette publication, les séries fondées sur le questionnaire rénové ont été rétrolées et l'impact du changement de questionnaire y a été neutralisé.

## 1. Taux de chômage au sens du Bureau international du travail



1. Les résultats de l'enquête auprès des non-répondants au quatrième trimestre 2013 n'ayant pas encore été intégrés, ces résultats sont provisoires.

Champ : population des ménages, personnes de 15 ans ou plus.

Source : Insee, enquêtes Emploi.

## 2. Chômage selon la définition du Bureau international du travail

en moyenne annuelle

	1990	1996	1999	2002	2005	2008	2010	2011	2012	2013 <sup>1</sup> p
<b>Nombre de personnes au chômage (en milliers)</b>	<b>1 890</b>	<b>2 597</b>	<b>2 477</b>	<b>2 011</b>	<b>2 322</b>	<b>1 972</b>	<b>2 515</b>	<b>2 481</b>	<b>2 678</b>	<b>2 825</b>
Hommes	842	1 255	1 192	982	1 134	988	1 293	1 258	1 408	1 492
Femmes	1 048	1 342	1 285	1 029	1 188	984	1 221	1 223	1 270	1 333
<b>Taux de chômage<sup>2</sup> (en %)</b>										
<b>Ensemble</b>	<b>7,6</b>	<b>10,1</b>	<b>9,6</b>	<b>7,5</b>	<b>8,5</b>	<b>7,1</b>	<b>8,9</b>	<b>8,8</b>	<b>9,4</b>	<b>9,9</b>
De 15 à 24 ans	15,1	21,3	20,2	16,2	20,3	18,3	22,6	21,8	23,6	23,9
De 25 à 49 ans	6,6	9,3	8,8	7,0	7,8	6,3	8,1	8,1	8,7	9,2
50 ans ou plus	5,0	6,4	6,6	4,9	5,0	4,3	5,5	5,5	6,0	6,5
<b>Hommes</b>	<b>6,0</b>	<b>9,0</b>	<b>8,5</b>	<b>6,8</b>	<b>7,8</b>	<b>6,7</b>	<b>8,7</b>	<b>8,5</b>	<b>9,4</b>	<b>10,0</b>
De 15 à 24 ans	13,0	19,0	19,2	16,2	19,5	18,5	22,2	21,2	24,0	23,6
De 25 à 49 ans	5,0	8,0	7,4	6,0	6,9	5,6	7,8	7,7	8,5	9,2
50 ans ou plus	4,3	6,3	6,4	4,8	4,9	4,4	5,5	5,5	6,2	6,7
<b>Femmes</b>	<b>9,7</b>	<b>11,6</b>	<b>10,8</b>	<b>8,4</b>	<b>9,3</b>	<b>7,4</b>	<b>9,1</b>	<b>9,1</b>	<b>9,4</b>	<b>9,8</b>
De 15 à 24 ans	17,6	24,1	21,5	16,2	21,3	18,1	23,0	22,5	23,1	24,3
De 25 à 49 ans	8,7	10,8	10,4	8,1	8,8	7,0	8,4	8,5	8,9	9,1
50 ans ou plus	6,0	6,5	6,7	5,2	5,2	4,2	5,5	5,6	5,8	6,4

1. Les résultats de l'enquête auprès des non-répondants au quatrième trimestre 2013 n'ayant pas encore été intégrés, ces résultats sont provisoires.

2. L'âge est celui atteint au moment de l'enquête.

Champ : France métropolitaine, population des ménages, personnes de 15 ans ou plus.

Lecture : en moyenne en 2013, 2 825 000 personnes étaient au chômage au sens du BIT en France métropolitaine, soit 9,9 % de la population active.

Note : les données présentées ici sont cohérentes avec les résultats de l'enquête Emploi rénovée en 2013 et la nouvelle série de taux de chômage publiée en mars 2014 (impact de la rénovation du questionnaire sur le taux de chômage : - 0,5 point).

Source : Insee, enquêtes Emploi.

### 3 Revenu et épargne des ménages

En 2013, le revenu disponible brut (RDB) des ménages augmente de 0,6 % en valeur, soit un rythme très proche de celui de 2012 (+ 0,5 %). Parallèlement, le prix de la dépense de consommation finale décélère (+ 0,6 % après + 1,4 % en 2012). Au total, le pouvoir d'achat du revenu disponible est stable (+ 0,0 %) après un net recul en 2012 (- 0,9 %). Cette évolution est mesurée sur l'ensemble des ménages. Compte tenu de la croissance de la population, le pouvoir d'achat au niveau individuel (pouvoir d'achat par unité de consommation) se replie encore de 0,6 % (après - 1,5 % en 2012).

La contribution à la croissance du RDB des revenus nets d'activité, qui ralentissent nettement, n'est que de + 0,2 point. Les prestations sociales en espèces restent le principal contributeur à la croissance du RDB (+1,0 point). La contribution des revenus du patrimoine est légèrement positive (+ 0,2 point) tandis que les impôts courants (- 0,6 point) pèsent moins sur le RDB qu'en 2012.

La masse salariale nette reçue par les ménages ralentit (+ 0,5 % après + 1,6 % en 2012). D'une part, les salaires et traitements progressent moins (+ 1,0 % après + 1,8 %). D'autre part, les cotisations sociales versées par les salariés accélèrent (+ 5,0 % après + 3,3 %), en lien avec la fin de l'exonération des heures supplémentaires, ainsi qu'avec la hausse des taux de cotisations vieillesse. La décélération des salaires et traitements reflète le recul de l'emploi (- 0,3 % après 0,0 %) et un fort ralentissement du salaire moyen par tête (+ 1,2 % après + 1,9 %). Le revenu mixte des entrepreneurs individuels est en outre atone (- 0,1 %) et les cotisations versées par les non-salariés (+ 6,3 %) sont majorées par des mesures nouvelles : déplaçonnement de la cotisation maladie, fin de la double déduction des frais professionnels et hausse des taux de cotisation vieillesse.

Les prestations sociales en espèces reçues par les ménages décélèrent (+ 2,8 % après + 3,8 %). Certes, elles restent portées par la branche vieillesse, qui accélère un peu (+ 3,8 %

en 2013, après + 3,6 % en 2012), mais les prestations de la branche famille ralentissent (+ 1,2 %, après + 3,0 % en 2012). De plus, les prestations de l'Unedic continuent de progresser, du fait de la situation dégradée du marché du travail, cependant de manière un peu moins soutenue qu'en 2012 (+ 4,5 % en 2013, après + 5,9 %).

À l'inverse, les revenus du patrimoine se redressent (+ 0,9 % après - 0,7 % en 2012). Les intérêts reçus et versés par les ménages se replient sous l'effet de la baisse des taux d'intérêt : leur solde (reçus moins versés) se stabilise, alors qu'il soutenait le revenu en 2012. Les revenus de la propriété attribués aux ménages dans le cadre de leurs placements en assurance-vie baissent légèrement (- 0,3 % après - 2,5 %).

Après avoir fortement augmenté en 2012 sous l'effet de nouvelles mesures fiscales, les impôts courants sur le revenu et le patrimoine croissent plus modérément (+ 3,9 %, après + 9,0 %). C'est le cas notamment de l'impôt sur le revenu, de la contribution sociale généralisée et de la taxe d'habitation.

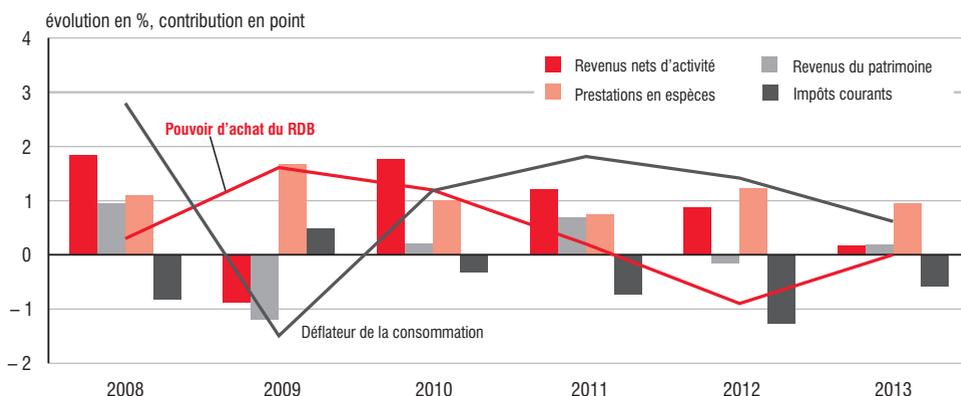
Alors que les ménages voient leur revenu disponible brut croître de 0,6 %, leurs dépenses de consommation finale augmentent de 0,8 % en valeur. Leur taux d'épargne perd ainsi 0,1 point en moyenne annuelle, pour s'établir à 15,1 %.

Le revenu disponible brut des ménages ne rend pas compte de l'ensemble des ressources dont ceux-ci disposent. En effet, au-delà de leurs dépenses de consommation, les ménages consomment également des biens et services dont le coût est pris en charge par la collectivité : éducation, santé, allocations logement, etc. Le **revenu disponible ajusté des ménages**, qui englobe ces dépenses, est plus dynamique que le revenu disponible brut (+ 1,1 % contre + 0,6 %). Il bénéficie de l'accélération des prestations sociales en nature (+ 2,6 %, après + 2,2 % en 2012), portée à la fois par la partie marchande, notamment les remboursements de médicaments et le logement, et non marchande (santé, éducation). ■

#### Définitions

**Revenu disponible ajusté des ménages** : il est égal au revenu disponible augmenté des transferts sociaux en nature, contreparties des consommations individualisables incluses dans les dépenses des administrations publiques et des institutions sans but lucratif au service des ménages (ISBLSM).

## 1. Contributions à l'évolution du pouvoir d'achat des ménages



Champ : France.

Source : Insee, comptes nationaux, base 2010.

## 2. Revenu disponible brut des ménages

	2013 (milliards d'euros)	Évolutions						
		2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013
Rémunération des salariés	1 119,8	4,0	3,2	0,3	2,7	2,9	2,1	1,3
Salaires et traitements bruts	817,7	4,1	3,2	0,1	2,9	2,3	1,8	1,0
Cotisations employeurs	302,1	3,8	3,1	0,9	2,3	4,5	2,8	2,1
Revenu mixte brut	121,5	3,7	1,1	-8,4	1,8	-0,0	0,9	0,1
Excédent brut d'exploitation	170,6	7,1	5,8	-4,1	-0,0	3,6	1,8	0,8
Revenus nets de la propriété	110,1	7,2	2,2	-7,0	2,5	2,8	-4,4	1,0
dont : consommation finale de Sifim	5,9	40,9	18,5	-37,4	-30,3	4,1	-24,4	-11,9
<b>Revenus primaires</b>	<b>1 522,0</b>	<b>4,6</b>	<b>3,2</b>	<b>-1,6</b>	<b>2,3</b>	<b>2,7</b>	<b>1,5</b>	<b>1,1</b>
Impôts courants sur le revenu et le patrimoine	207,2	3,0	6,0	-3,5	2,5	5,4	9,0	3,9
Cotisations	446,5	3,6	2,9	1,1	2,3	3,3	3,2	2,9
dont : cotisations salariales	87,9	3,6	0,9	-0,4	1,4	3,5	3,3	5,0
Prestations sociales en espèce	457,6	4,5	3,6	5,4	3,1	2,3	3,8	2,8
Transferts divers nets reçus	0,4	564,9	66,2	33,6	-53,2	-7,3	-46,0	-58,2
<b>Revenu disponible brut</b>	<b>1 326,3</b>	<b>5,2</b>	<b>3,1</b>	<b>0,1</b>	<b>2,4</b>	<b>2,0</b>	<b>0,5</b>	<b>0,6</b>
Prestations sociales en nature	372,0	4,3	3,2	3,6	3,2	2,1	2,2	2,6
<b>Revenu disponible brut ajusté</b>	<b>1 698,3</b>	<b>5,0</b>	<b>3,1</b>	<b>0,8</b>	<b>2,6</b>	<b>2,0</b>	<b>0,9</b>	<b>1,1</b>
Consommation effective des ménages	1 498,4	4,5	3,3	-0,2	3,0	2,2	1,3	1,2
<b>Épargne brute</b>	<b>199,9</b>	<b>8,8</b>	<b>2,2</b>	<b>8,7</b>	<b>-0,4</b>	<b>0,7</b>	<b>-1,9</b>	<b>-0,4</b>
Formation brute de capital fixe	118,1	7,1	2,0	-13,5	2,9	3,6	-0,6	-2,7
Impôts en capital	9,6	6,8	-11,4	-5,5	3,7	12,0	4,6	5,8
Autres opérations	4,6	18,6	-36,0	27,1	-9,4	7,6	-43,7	23,9
<b>Capacité de financement</b>	<b>76,8</b>	<b>14,9</b>	<b>-1,1</b>	<b>68,5</b>	<b>-5,7</b>	<b>-3,8</b>	<b>-8,1</b>	<b>4,0</b>

Champ : France.

Source : Insee, comptes nationaux, base 2010.

## 3. Principaux ratios

	en %						
	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013
Rémunération nette / RDB - avant impôts	47,4	47,4	47,6	47,9	47,8	47,8	47,6
Excédent brut d'exploitation / RDB - avant impôts	11,5	11,7	11,3	11,0	11,1	11,1	11,1
Revenu mixte / RDB - avant impôts	9,2	9,0	8,3	8,3	8,1	8,0	7,9
Revenus de la propriété nets / RDB - avant impôts	8,2	8,1	7,6	7,6	7,6	7,2	7,2
Prestations sociales en espèce / RDB - avant impôts	27,0	27,0	28,6	28,7	28,7	29,3	29,8
Impôts sur le revenu / RDB avant impôts	12,0	12,3	11,9	11,9	12,2	13,1	13,5
Taux d'épargne (Épargne brute / RDB)	15,1	15,0	16,2	15,8	15,6	15,2	15,1
Taux d'épargne ajustée (Épargne brute / RDBA)	12,0	11,9	12,8	12,4	12,3	11,9	11,8
Taux d'épargne financière (Capacité de financement / RDB)	4,4	4,2	7,1	6,5	6,1	5,6	5,8

Champ : France.

Source : Insee, comptes nationaux, base 2010.

## 4 Consommation des ménages

En 2013, la dépense de consommation des ménages repart légèrement à la hausse après s'être repliée en 2012 pour la première fois depuis 1993 (+ 0,2 % en volume en 2013 après - 0,5 %). Compte tenu du ralentissement de l'inflation (+ 0,6 % en 2013 après + 1,4 % en 2012), la dépense de consommation des ménages en valeur décélère : + 0,8 % après + 1,0 % en 2012.

Les achats de véhicules chutent encore fortement, mais de façon un peu moins prononcée qu'en 2012 (- 7,8 % en volume après - 10,0 %). Ce mouvement retrace celui du marché du neuf, qui se replie pour la 4<sup>e</sup> année consécutive (- 9,7 % après - 15,1 % en 2012). Les ménages se détournent des voitures à motorisation diesel (- 19 % en nombre d'immatriculations) ; au contraire, les immatriculations de voiture essence bondissent de 11 %. La part des petites voitures économes (cinq chevaux fiscaux et moins) dans les immatriculations augmente nettement à 57 % (53 % en 2012). Les achats de voitures d'occasion sont également orientés à la baisse en 2013 (- 3,8 % en volume après + 1,6 %).

En 2013, la dépense de consommation en biens et services de l'économie de l'information se contracte en valeur, comme chaque année depuis 2009 (- 4,9 % après - 5,1 % en 2012), en raison de la baisse marquée et ininterrompue des prix (- 8,7 % en 2013). La dépense en volume reste en revanche dynamique (+ 4,2 % après + 3,5 %). Le secteur est toujours porté par le marché des téléphones mobiles (+ 42,6 % en volume), en lien avec l'essor des *smartphones*, et par les services de télécommunications (+ 9,9 % en volume) dont les prix se replient toujours fortement. À l'inverse, les achats de produits de l'électronique grand public reculent (- 3,7 % en volume après - 6,5 %) : le développement des « *action camera* » ne suffit pas à enrayer la baisse des achats de téléviseurs. Après avoir atteint des records en 2010 et 2011, la fréquentation des salles de cinéma se replie de nouveau (193 millions d'entrées après 203 millions en 2012).

Les dépenses en loyers progressent de 2,3 % en 2013 en valeur après + 2,8 % en 2012. Ce ralentissement reflète à la fois la hausse plus vive des aides au logement (+ 4,4 % en valeur) que celle des loyers, et le

ralentissement des prix, après un rebond en 2012 (+ 1,3 % après + 1,6 % en 2012).

En 2013, les dépenses des ménages en produits énergétiques augmentent en volume de 1,1 % après une hausse de 2,8 % en 2012. Les dépenses de chauffage et d'éclairage ralentissent (+ 2,9 % après + 7,6 %), la forte croissance observée en 2012 s'expliquant par un retour à des températures habituelles après une année 2011 particulièrement douce. La consommation en carburants et lubrifiants continue de décroître (- 1,2 % en volume). Le prix des dépenses en produits énergétiques est moins dynamique qu'en 2012 (+ 1,3 % après + 5,3 %) du fait du recul du prix des produits pétroliers (- 2,2 %) et du ralentissement du prix du gaz (+ 4,4 % après + 7,9 %). En revanche, le prix de l'électricité augmente vivement (+ 6,5 % après + 3,1 %).

La consommation de produits alimentaires (hors boissons alcoolisées et tabac) se maintient en volume (+ 0,8 % après + 0,6 %), dans un contexte de ralentissement des prix (+ 1,2 % après + 3,1 %). Elle est soutenue par la consommation de légumes qui rebondit en 2013 (+ 4,0 % en volume après - 1,9 %) alors que leur prix décélère nettement (+ 2,3 % après + 6,7 %). Au contraire, la consommation de fruits se contracte de 0,8 % en volume : elle pâtit de l'accélération des prix (+ 6,0 % après + 4,4 %) et de la pénurie de l'offre de certains fruits. Les achats de poissons et fruits de mer et de viande se replient (respectivement - 1,5 % et - 1,4 % en volume).

La consommation de tabac décroît de 5,8 % en volume, en raison notamment du développement des cigarettes électroniques et de la hausse des prix, soutenue depuis 2010 et encore plus vive en 2013 (+ 6,8 % après + 6,2 % en 2012).

La consommation des ménages en assurances accélère en 2013 (+ 1,8 % en volume après + 0,3 %), dans le sillage de l'assurance-vie (+ 3,0 % après - 1,3 % en 2012). L'assurance automobile ralentit pour la 2<sup>e</sup> année consécutive (+ 3,0 % après + 4,0 %), à l'opposé des dépenses liées à l'assurance santé (+ 1,4 % après + 0,1 %). Seule l'assurance logement se contracte (- 2,7 % en volume après + 3,6 % en 2012) ; son prix reste très dynamique (+ 5,5 % après + 6,7 %). ■

# Consommation des ménages 4

## 1. Consommation des ménages par fonction

en évolution en volume au prix de l'année précédente

	2010	2011	2012	2013	Coefficients budgétaires <sup>1</sup> (en %)
Alimentation et boissons non alcoolisées	2,1	1,1	0,6	0,8	10,2
Boissons alcoolisées et tabac	1,1	0,2	-2,7	-3,3	2,7
Articles d'habillement et chaussures	0,0	-0,7	-2,3	-0,9	3,2
Logement, chauffage, éclairage	1,7	-0,8	1,9	1,0	20,3
<i>dont : loyers réels et imputés</i>	1,1	1,2	1,2	1,0	14,4
<i>chauffage, éclairage</i>	5,5	-10,3	7,6	2,9	3,6
Équipement du logement	2,5	1,3	-1,3	-2,0	4,0
Santé	2,5	3,8	2,4	2,7	3,2
Transport	-0,7	0,2	-4,3	-2,5	9,9
<i>dont : achats de véhicules</i>	-1,2	0,6	-10,0	-7,8	2,6
<i>carburants, lubrifiants</i>	-1,6	-1,4	-2,6	-1,2	2,6
Communications <sup>4</sup>	5,6	3,6	10,8	11,6	1,9
Loisirs et culture <sup>4</sup>	2,5	1,3	-2,1	-1,2	6,2
Éducation	1,4	-0,5	1,3	1,3	0,7
Hôtels, cafés et restaurants	1,7	1,3	-1,8	-1,4	4,9
Autres biens et services	1,1	0,3	0,5	0,6	8,7
<i>dont : assurances</i>	0,4	0,4	0,3	1,8	3,0
Correction territoriale <sup>2</sup>	-26,0	11,4	56,7	-8,6	-0,7
<b>Dépense de consommation des ménages</b>	<b>1,7</b>	<b>0,4</b>	<b>-0,5</b>	<b>0,2</b>	<b>75,2</b>
<b>Dépense de consommation des ISBLSM<sup>3</sup></b>	<b>4,7</b>	<b>1,5</b>	<b>2,1</b>	<b>1,1</b>	<b>2,9</b>
<b>Dépense de consommation individualisable des APU</b>	<b>2,0</b>	<b>1,4</b>	<b>1,8</b>	<b>2,1</b>	<b>21,9</b>
<i>dont : logement</i>	0,8	1,3	0,9	2,8	1,0
<i>santé</i>	2,6	2,4	2,8	3,2	9,7
<i>éducation</i>	0,4	0,3	0,4	0,4	6,2
<b>Consommation effective des ménages</b>	<b>1,9</b>	<b>0,7</b>	<b>0,1</b>	<b>0,6</b>	<b>100,0</b>

1. Part de la consommation en valeur relative à un produit ou groupe de produits particulier dans la consommation effective totale.

2. La correction territoriale représente les dépenses des résidents à l'étranger moins les dépenses des non-résidents en France.

3. Les institutions sans but lucratif au service des ménages (ISBLSM) regroupent l'ensemble des unités privées dotées de la personnalité juridique qui produisent des biens et services non marchands au profit des ménages.

4. Ces postes comprennent les principaux produits concernés par l'économie de l'information.

Champ : France.

Source : Insee, comptes nationaux, base 2010.

## 2. Consommation effective des ménages par catégorie de produits classés selon leur durabilité

en évolution en volume au prix de l'année précédente

	2010	2011	2012	2013	Coefficients budgétaires <sup>3</sup> (en %)
Biens durables importants <sup>1</sup>	2,0	2,5	-3,6	-2,2	6,7
Biens semi-durables <sup>2</sup>	0,8	-0,2	-2,5	-1,1	5,6
Biens non durables	2,1	-0,7	0,7	0,4	25,2
Services	1,9	1,1	0,5	1,2	62,5
<b>Ensemble</b>	<b>1,9</b>	<b>0,7</b>	<b>0,1</b>	<b>0,6</b>	<b>100,0</b>

1. Véhicules, meubles, équipement ménager ou de loisir.

2. Textile, habillement, autres biens semi-durables.

3. Part de la consommation en valeur relative à un produit ou groupe de produits particulier dans la consommation totale.

Champ : France.

Source : Insee, comptes nationaux, base 2010.

## 5 Niveaux de prix et niveaux de vie dans l'Union européenne

Les comparaisons internationales de niveau de vie par habitant portent habituellement sur le produit intérieur brut (PIB) ou sur la consommation effective des ménages, qui inclut les dépenses de consommation des ménages mais aussi les dépenses bénéficiant aux ménages à titre individuel tout en étant prises en charge par la collectivité (administrations publiques et institutions sans but lucratif au service des ménages). Le PIB, qui évalue la valeur ajoutée sur le territoire national, diffère quelque peu du revenu qui revient aux entités économiques résidentes (puisque des revenus primaires, du travail et du capital, sont également reçus de l'extérieur par des agents résidents et, à l'inverse, versés par des agents résidents à des non-résidents). Pour comparer les niveaux de vie, il est donc utile d'effectuer des comparaisons de **revenu national brut** (RNB). Pour rendre comparables les niveaux de PIB, de RNB ou de consommation par habitant, il faut tenir compte des différences de niveaux de prix observés entre pays pour un même bien. Pour ce faire, les valeurs sont déflatées par des prix exprimés « en **standards de pouvoir d'achat** » (SPA), unité monétaire fictive commune à tous les pays.

En 2012, le Luxembourg occupe le premier rang avec un PIB par habitant exprimé en SPA 2,6 fois plus élevé que celui de l'Union européenne. Vient ensuite un groupe géographiquement assez homogène, comprenant les pays germaniques et scandinaves, les Pays-Bas, la Belgique, et l'Irlande, dont le PIB par tête est supérieur de 15 % à 30 % à celui de l'Union européenne. Avec un PIB par tête supérieur de 9 % à celui de l'Union européenne, la France occupe la tête d'un ensemble intermédiaire (PIB par tête ne s'écartant pas de plus de 15 %, à la hausse ou à la baisse, de celui de l'Union européenne) comprenant le Royaume-Uni et plusieurs pays méditerranéens (dont l'Italie et l'Espagne). Le Portugal et la Grèce ainsi que la totalité des pays d'Europe centrale et orientale ont un PIB par habitant inférieur de plus de 15 %

à la moyenne de l'Union européenne : parmi ces derniers, les pays balkaniques ferment la marche avec un PIB par tête inférieur d'environ 50 % à la moyenne européenne.

Le classement en termes de RNB par tête diffère peu du précédent. L'avance du Luxembourg sur les autres pays se réduit, et l'Irlande repasse dans la zone intermédiaire, derrière la France : au Luxembourg, les travailleurs frontaliers représentent environ la moitié de l'emploi tandis qu'en Irlande la forte présence d'entreprises détenues par des étrangers contribue à un volume important de revenus distribués à l'extérieur.

Bien que très corrélé aux deux classements précédents, le positionnement en fonction des indices de volume de consommation par habitant en diffère, notamment parce que la part dévolue à la consommation effective des ménages dans le PIB peut varier d'un pays à l'autre (entre 38 % au Luxembourg et 81 % en Grèce, cette part se situant à 76 % pour la France). Les écarts s'en trouvent encore réduits, mais demeurent importants : en 2012, le niveau de consommation par habitant était 2,8 fois plus élevé au Luxembourg qu'en Bulgarie. La France, dont la consommation effective par tête varie entre 110 % et 115 % de la moyenne de l'Union européenne comme le Danemark, le Royaume-Uni, les Pays-Bas et la Belgique, occupe le 8<sup>e</sup> rang. Pour la seule consommation alimentaire, la France se situe au 1<sup>er</sup> rang des pays de l'Union européenne, *ex-æquo* avec le Luxembourg et la Lituanie.

Les indices de prix associés au PIB varient (par rapport à un indice moyen de l'Union européenne à 100) de 45 pour la Bulgarie à 137 au Danemark. La France (112) possède un niveau supérieur à la moyenne de l'Union européenne. Sur le seul champ de la consommation effective des ménages, l'écart de prix entre la France et l'Union européenne s'étend de 2 % pour les transports à 19 % pour les services liés à l'éducation. ■

### Définitions

**Parités de pouvoir d'achat** (PPA) : taux qui permettent de convertir toutes les monnaies dans une monnaie commune, le **standard de pouvoir d'achat** (SPA), qui a le même pouvoir d'achat dans chaque pays. L'agrégat de référence est le PIB, mais les indices de volume par habitant peuvent être évalués pour tous les agrégats. Les indices de prix et de volume sont calculés par rapport à une base 100 représentant la moyenne de l'Union européenne à 28.

**Revenu national brut** (RNB) : il mesure l'ensemble des revenus perçus par les agents résidant sur le territoire national tandis que le PIB mesure la richesse produite sur le territoire national. Il est obtenu en ajoutant au PIB le solde (positif ou négatif) des revenus du travail et de la propriété reçus du reste du monde.

## 1. Comparaison des principaux agrégats au sein de l'Union européenne en 2012

indice base 100 pour l'UE28

	Indices de volume par habitant en standard de pouvoir d'achat				Indices de prix		
	Produit intérieur brut	Revenu national brut	Consommation individuelle effective	Alimentation et boissons non alcoolisées	Produit intérieur brut	Consommation individuelle effective	Alimentation et boissons non alcoolisées
Luxembourg	263	179	138	116	120	136	116
Autriche	130	129	120	89	110	110	120
Irlande	129	105	98	74	109	120	118
Pays-Bas	128	129	111	105	110	111	96
Suède	126	129	117	105	133	136	124
Danemark	126	130	114	87	137	145	143
Allemagne	123	126	123	103	103	101	106
Belgique	120	120	113	113	111	113	110
Finlande	115	115	116	107	121	123	119
<b>France</b>	<b>109</b>	<b>111</b>	<b>114</b>	<b>116</b>	<b>112</b>	<b>109</b>	<b>109</b>
Royaume-Uni	106	106	114	90	113	117	104
Italie	101	100	100	107	100	102	112
Espagne	96	95	92	111	91	94	93
Chypre	92	89	97	98	88	89	109
Malte	86	81	85	90	75	75	98
Slovénie	84	83	79	84	80	82	97
République tchèque	81	75	72	74	70	68	84
Slovaquie	76	74	73	82	68	65	87
Portugal	76	74	77	111	81	83	90
Grèce	75	75	85	107	89	89	104
Lituanie	72	70	75	116	60	59	77
Estonie	71	68	62	79	71	71	87
Pologne	67	64	73	95	58	53	62
Hongrie	67	63	63	63	58	55	81
Lettonie	64	64	63	78	67	66	87
Croatie	62	60	60	81	65	66	92
Roumanie	50	50	50	81	48	49	67
Bulgarie	47	46	49	56	45	43	68

Sources : Eurostat, calculs Insee pour le RNB.

## 2. Indices de prix par fonction de consommation pour les pays voisins de la France en 2012

indice base 100 pour l'UE28

	Luxembourg	Belgique	<b>France</b>	Italie	Royaume-Uni	Allemagne	Espagne
<b>Consommation individuelle effective</b>	<b>136</b>	<b>113</b>	<b>109</b>	<b>102</b>	<b>117</b>	<b>101</b>	<b>94</b>
Alimentation et boissons non alcoolisées	116	110	<b>109</b>	112	104	106	93
Boissons alcoolisées et tabac	86	95	<b>106</b>	100	165	91	86
Vêtements et chaussures	102	111	<b>104</b>	107	92	103	89
Logement, eau, électricité, gaz	162	110	<b>112</b>	99	142	105	96
Ameublement, équipement ménager et entretien	107	105	<b>111</b>	102	110	97	97
Santé	171	127	<b>115</b>	110	114	98	103
Transport	93	101	<b>102</b>	97	108	104	94
Communication	90	124	<b>110</b>	106	109	82	147
Loisirs et culture	106	102	<b>106</b>	103	108	102	98
Éducation	299	144	<b>119</b>	97	141	105	90
Hôtels, cafés et restaurants	107	113	<b>103</b>	106	113	101	92
Autres biens et services	125	114	<b>110</b>	101	105	98	88

Sources : Eurostat, calculs Insee.

## 6 Branches d'activité

Après une croissance de 1,6 % en 2012, la valeur ajoutée (VA) de l'ensemble des branches de l'économie progresse en 2013 de 1,0 % en valeur. Elle est évaluée à 1 897 milliards d'euros. Corrigée de la hausse des prix, la VA augmente de 0,3 % en volume en 2013, après 0,6 % en 2012.

Le ralentissement de l'activité résulte d'une contraction de l'activité des branches industrielles : la VA diminue de 0,4 % en volume après une reprise limitée en 2012. Ce repli est notamment imputable à l'industrie agroalimentaire, dont l'activité recule de 1,6 % après quatre années de croissance, et à la branche matériels de transport (- 2,2 % après + 3,3 %) : en particulier, la VA dans la branche automobile diminue de 9,8 %. Par ailleurs, l'activité des autres branches industrielles (industries textiles, du bois, de la pharmacie et de la métallurgie) reste orientée à la baisse comme en 2012.

L'activité des services principalement marchands contribue également au ralentissement avec une croissance de 0,4 % après 0,6 % en 2012. Notamment, la VA des activités d'hébergement et de restauration diminue de 3,2 % en 2013, après - 1,3 % en 2012, à cause du recul de la consommation sur ces postes. Néanmoins, le ralentissement des activités des services marchands est atténué par l'activité des assurances. Celle-ci augmente fortement en volume en 2013 (+ 4,1 % après + 1,1 % en 2012), particulièrement pour l'activité d'assurance-vie. Enfin, la VA des activités de transport croît de 1,4 % après une baisse en 2012.

Après une forte baisse en 2012, la VA de l'agriculture diminue moins fortement (- 1,4 % en volume). En particulier, les activités de sylviculture et de pêche renouent avec la croissance en 2013 (+ 0,7 % après - 2,8 % en 2012).

Enfin, les services principalement non marchands progressent de 1,2 % après + 1,6 % en 2012 du fait d'une légère diminution des activités pour la santé, l'administration publique et l'enseignement.

Le ralentissement de l'activité s'accompagne d'une baisse de l'emploi : exprimé en équivalent temps plein (EQTP), l'emploi diminue de 0,2 % après - 0,1 % en 2012. La productivité apparente du travail ralentit : sa croissance s'établit à + 0,5 % après + 0,7 % en 2012.

Dans les branches principalement marchandes non agricoles, la productivité apparente augmente à un rythme proche de celui de 2012 (+ 0,6 %). Elle connaît un ralentissement dans l'industrie (+ 0,8 % après + 1,6 % en 2012). En particulier, dans la branche matériel de transport, la productivité diminue de 0,8 % après + 3,1 % en 2012 : la baisse de l'emploi (- 1,4 %) a été plus faible que celle de la VA. Dans la branche cokéfaction et raffinage, la productivité progresse pour la première fois depuis 2007 (+ 6,3 %). Cette augmentation résulte de la hausse de la VA et d'une baisse de l'emploi de 4,1 % en 2013 dans les raffineries après - 2,6 % en 2012.

Dans les services marchands, la productivité accélère légèrement (+ 0,7 % après + 0,4 % en 2012) sous l'effet d'une baisse modérée de l'emploi (- 0,2 %). Cependant, les évolutions sont contrastées par branche. Dans les services aux entreprises, la productivité, stable en 2012, progresse de 0,7 % en 2013. Dans les services immobiliers, la productivité accélère, passant à + 1,9 % en 2013 après + 1,0 % en 2012 du fait d'une accentuation en 2013 de la baisse de l'emploi. *A contrario*, dans les services d'hébergement et de restauration, la productivité apparente recule (- 3,1 %) sous l'effet de la baisse de l'activité, l'emploi étant quasi stable après trois années de croissance.

Enfin, pour les branches agricoles, la productivité apparente recule de manière moins marquée qu'en 2012 (- 2,5 % après - 7,1 % en 2012) malgré une hausse de l'emploi de 1,1 %, après plusieurs années de baisse. La contraction de l'activité agricole a été en effet beaucoup moins forte qu'en 2012. ■

## 1. Variations en volume de la valeur ajoutée selon la branche d'activité

		Variations en volume en moyenne annuelle (en %)					Niveaux 2013 en valeur		
		2008	2009	2010	2011	2012	2013	(en milliards d'euros)	(en % du total)
AZ	Agriculture	4,4	6,3	-3,4	3,9	-8,2	-1,4	32,1	1,7
DE	Energie, eau, déchets	-5,9	-7,3	-0,7	-3,2	2,8	1,7	47,0	2,5
C1	Industrie agroalimentaire	-8,2	1,0	4,7	4,1	2,5	-1,6	44,3	2,3
C2	Cokéfaction et raffinage	-40,0	-30,3	-12,2	-5,2	-11,8	1,9	2,5	0,1
C3	Biens d'équipement	0,0	-15,2	9,0	4,9	1,2	1,3	30,6	1,6
C4	Matériels de transport	-3,1	-14,4	9,2	-1,3	3,3	-2,2	23,1	1,2
C5	Autres branches industrielles	-1,6	-3,6	-1,0	4,8	-0,7	-0,8	114,6	6,0
FZ	Construction	-1,6	-6,0	-2,3	-2,0	-1,3	-2,1	113,9	6,0
GZ	Commerce	2,7	-5,8	-0,1	3,1	0,3	0,1	199,2	10,5
HZ	Transport	-0,4	-6,4	8,4	2,1	-0,4	1,4	87,1	4,6
IZ	Hébergement-restauration	0,2	-2,1	3,6	5,3	-1,3	-3,2	50,9	2,7
JZ	Information-communication	3,4	-4,2	3,8	6,2	3,3	0,1	88,7	4,7
KZ	Services financiers	1,2	6,5	0,4	6,5	2,0	1,7	84,3	4,4
LZ	Services immobiliers	-0,2	0,8	1,6	-0,6	0,8	1,0	242,5	12,8
MN	Services aux entreprises	1,7	-7,3	3,8	3,3	-0,3	0,4	242,3	12,8
OQ	Services non marchands	1,1	1,3	0,9	1,4	1,6	1,2	436,1	23,0
RU	Services aux ménages	3,1	-0,4	3,0	-1,7	2,1	0,0	57,6	3,0
<b>AZ à RU</b>	<b>Ensemble</b>	<b>0,4</b>	<b>-2,7</b>	<b>1,8</b>	<b>2,1</b>	<b>0,6</b>	<b>0,3</b>	<b>1 896,9</b>	<b>100,0</b>
DE à C5	Industrie	-3,6	-6,0	1,9	2,7	0,9	-0,4	262,1	13,8
C1 à C5	Industrie manufacturière	-3,2	-5,8	2,5	3,9	0,5	-0,8	215,1	11,3
GZ à MN et RU	Tertiaire principalement marchand	1,4	-3,3	2,6	2,6	0,6	0,4	1 052,6	55,5
OQ	Tertiaire principalement non marchand	1,1	1,3	0,9	1,4	1,6	1,2	436,1	23,0
<b>DE à MN et RU</b>	<b>Branches marchandes non agricoles</b>	<b>0,2</b>	<b>-4,0</b>	<b>2,1</b>	<b>2,3</b>	<b>0,5</b>	<b>0,1</b>	<b>1 428,7</b>	<b>75,3</b>

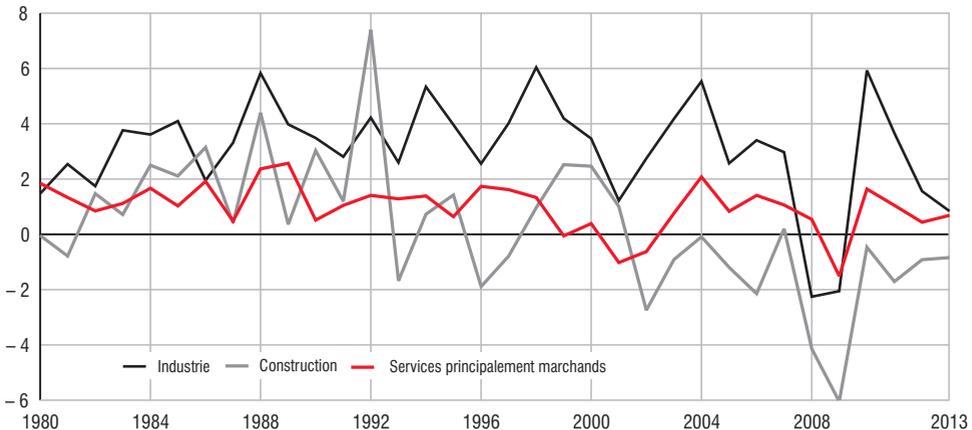
Champ : France.

Lecture : en 2013, la valeur ajoutée en volume dans la branche agricole diminua de 1,4 % par rapport à 2012. Elle s'établit à 32,1 milliards d'euros en valeur, ce qui représente 1,7 % de la valeur ajoutée de l'ensemble de l'économie cette année-là.

Source : Insee, comptes nationaux, base 2010.

## 2. Gains de productivité apparente de l'emploi par branche

évolution annuelle de la valeur ajoutée par équivalent temps plein, salarié ou non, en %



Champ : France.

Lecture : en 2013, la productivité des branches industrielles augmenta de 0,8 % par rapport à 2012.

Note : la productivité apparente est calculée comme le rapport de la valeur ajoutée en volume à l'emploi en équivalent temps plein, salariés ou non.

Source : Insee, comptes nationaux, base 2010.

## 7 Investissement

En 2013, l'investissement de l'ensemble de l'économie baisse (- 1,0 % en volume et - 0,6 % en valeur après respectivement + 0,3 % et + 1,8 % en 2012). Ce repli provient principalement des ménages, bien que leur investissement représente moins du quart de celui de l'ensemble de l'économie. L'investissement des entreprises non financières, qui réalisent plus de la moitié de l'investissement total, recule également mais dans une moindre mesure. C'est aussi le cas pour les sociétés financières.

L'investissement des ménages continue de diminuer (- 2,9 % en valeur après - 0,7 % en 2012), alors que leur revenu disponible brut s'accroît légèrement en valeur comme en 2012. Leurs dépenses en travaux de construction se contractent encore (- 2,2 % après - 0,2 %) tandis que les dépenses liées aux transactions immobilières (commissions d'agences, émoluments des notaires et droits de mutation à titre onéreux principalement), liées à l'activité dans l'immobilier neuf comme ancien, reculent de 7,0 %.

L'investissement des entreprises non financières baisse de 0,4 % en valeur après + 1,5 % en 2012. D'une part, les perspectives de demande, telles que retracées par les enquêtes de conjoncture, restent moroses, notamment dans les services. D'autre part, l'importance des capacités de production inemployées, dont atteste notamment l'enquête trimestrielle de conjoncture dans l'industrie, permet de faire face à cette demande sans effort accru d'investissement.

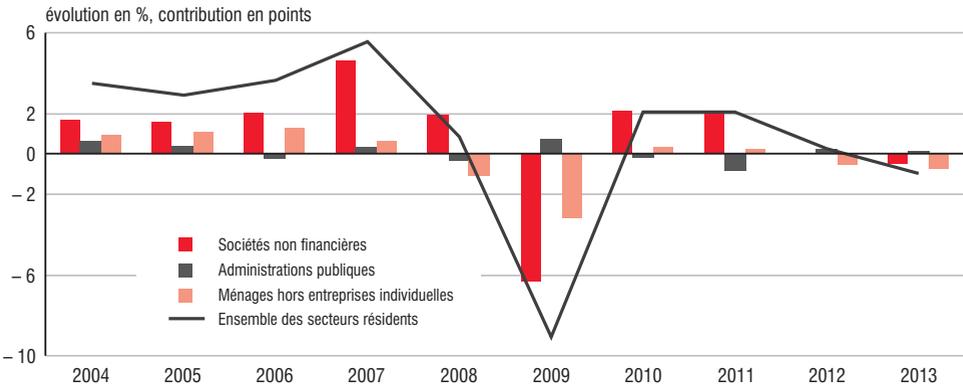
Comme pour les ménages, le léger recul de l'investissement des entreprises non financières provient principalement de la construction de bâtiments et de la promotion immobilière (- 2,0 %, comme en 2012). À cela s'ajoute une baisse de l'investissement

en véhicules automobiles, cependant moins marquée qu'en 2012 (- 1,2 % en valeur, après - 8,2 %). En 2012, l'investissement des entreprises non financières restait soutenu par les dépenses en informatique et en services d'information notamment. En revanche, en 2013, la progression de l'investissement en services principalement marchands (+ 0,7 %) ne compense plus les dégradations observées dans les produits manufacturés (- 0,7 %) ou dans la construction (- 1,9 %). Au total, le taux d'investissement des entreprises non financières s'établit à 22,5 %, légèrement plus bas qu'en 2012 (22,7 %).

L'investissement des administrations publiques, qui représente près de 20 % de celui de l'ensemble de l'économie, ralentit (+ 1,4 % en valeur, après + 3,5 %) du fait de la baisse de l'investissement en matériels de transport (- 4,9 % après + 36,4 %). Inversement, il est soutenu par les dépenses en recherche et développement scientifique : ces dernières, qui représentent 20 % de l'investissement des administrations publiques, s'accroissent nettement (+ 4,4 % en valeur après - 1,6 %). L'investissement dans la construction est en hausse également (+ 1,8 %), contrairement à ce qui est observé pour les autres secteurs institutionnels.

L'investissement de l'État recule de 9,6 % (après + 14,2 % en 2012 et - 32,8 % en 2011), tandis que celui des collectivités locales croît pour la troisième année consécutive (+ 5,4 % après + 6,2 % en 2012 et + 2,6 % en 2011), à l'approche des élections municipales de 2014. L'investissement des administrations de sécurité sociale baisse d'un milliard d'euro, soit un recul de 10,4 %, après une forte hausse en 2011 (+ 21,5 %) et une stagnation en 2012 (- 0,4 %). ■

## 1. Contribution des secteurs institutionnels à l'évolution du volume d'investissement



Champ : France.

Source : Insee, comptes nationaux, base 2010.

## 2. L'investissement des secteurs institutionnels en valeur

	2013 (en milliards d'euros)	Évolution						
		2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013
Entreprises non financières	251,2	11,2	5,8	-11,5	4,8	6,1	1,5	-0,4
Sociétés financières	17,9	-4,0	11,6	-11,5	-8,2	19,9	14,7	-0,3
Administrations publiques	85,6	5,5	2,6	4,8	0,6	-1,6	3,5	1,4
Ménages (hors entreprises individuelles)	107,9	6,9	2,1	-13,4	3,5	4,4	-0,7	-2,9
ISBLSM	4,4	3,7	3,5	5,1	4,1	4,4	1,5	4,5
<b>Ensemble</b>	<b>467,0</b>	<b>8,5</b>	<b>4,5</b>	<b>-9,1</b>	<b>3,2</b>	<b>4,6</b>	<b>1,8</b>	<b>-0,6</b>

Champ : France.

Source : Insee, comptes nationaux, base 2010.

## 3. Évolution de l'investissement de l'ensemble des secteurs, en volume par produit

	2013 (en milliards d'euros)	Évolution						
		2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013
Agriculture, sylviculture et pêche	1,0	12,6	-23,2	2,3	0,0	-9,1	7,4	8,9
Industrie manufacturière, industries extractives et autres	97,6	8,2	3,2	-17,0	7,6	1,5	0,8	-1,4
Fabrication équipements électriques, électronique, informatiq. fab. machines	36,0	9,6	3,6	-21,9	4,1	10,2	0,3	1,4
Fabrication de matériels de transport	28,1	6,0	7,4	-23,8	25,9	-9,1	0,9	-3,8
Fabrication d'autres produits industriels	33,4	8,6	-1,0	-4,5	-3,0	2,8	1,3	-2,3
Construction	218,1	4,4	-1,5	-6,6	-2,4	1,0	-1,7	-1,6
Génie civil	34,0	3,2	-3,6	-6,7	-4,3	-0,3	-1,7	-0,3
Construction de bâtiments et promotion immobilière	184,1	4,6	-1,1	-6,6	-2,1	1,2	-1,7	-1,9
Services principalement marchands	148,4	5,3	3,1	-7,1	5,8	4,3	2,9	0,2
Information et communication	57,8	5,6	8,4	-6,9	4,8	3,3	6,6	0,1
Activités immobilières	4,5	0,5	-12,6	-34,1	18,1	-6,3	-2,9	-2,9
Activités spécial., scient. et techn. et activités de services admin. et soutien	83,7	5,7	1,1	-4,8	6,3	5,7	0,6	0,4
Autres activités de services	2,4	0,8	1,1	-11,2	-9,0	0,6	7,1	1,3
<b>Ensemble</b>	<b>465,2</b>	<b>5,5</b>	<b>0,9</b>	<b>-9,1</b>	<b>2,1</b>	<b>2,1</b>	<b>0,3</b>	<b>-1,0</b>

Champ : France.

Source : Insee, comptes nationaux, base 2010.

## 8 Compétitivité et parts de marché

En 2013, la compétitivité-prix de la France se dégrade sous l'effet principalement des mouvements de change, tandis que la part de marché en volume de la France par rapport aux pays de l'OCDE reste stable. Le taux de change effectif réel de la France vis-à-vis de ses principaux partenaires commerciaux de l'OCDE s'est en effet apprécié en 2013, de 2,2 % en moyenne annuelle, après s'être déprécié en 2012 (-2,9 %). Cette hausse en termes réels reflète avant tout celle du taux de change effectif nominal (+2,9 % en 2013) : la devise européenne s'est nettement appréciée en 2013 face au dollar (+3,3 % en moyenne annuelle), ainsi que face au yen (+26,2 %) et à la livre sterling (+4,7 %). Toutefois, le taux de change effectif de la France progresse moins que ne le suggèrent ces variations en raison de l'importante proportion des échanges avec les partenaires de la zone euro dans le total de ses échanges. La progression relativement plus faible en France des prix à la consommation explique de son côté l'écart entre les évolutions des taux de change effectifs nominal et réel.

Dans ce contexte de change réel défavorable, la compétitivité-coût de la France, mesurée par rapport à ses partenaires de l'OCDE, recule en 2013 (-2,7 % en moyenne annuelle), après avoir rebondi en 2012 (+2,7 %). Entre 2008 et 2013, elle progresse toutefois de 2,4 %.

La compétitivité-prix de la France se dégrade également, avec une baisse de 2,1 % après +2,6 % en 2012. Elle progresse cependant de près de 5 % depuis 2008. La dégradation en 2013 est un peu moindre que celle de la compétitivité-coût. Ainsi, l'année 2013 marque le retour à la tendance observée dans les années 2000 d'une performance relativement meilleure en termes de compétitivité-prix qu'en

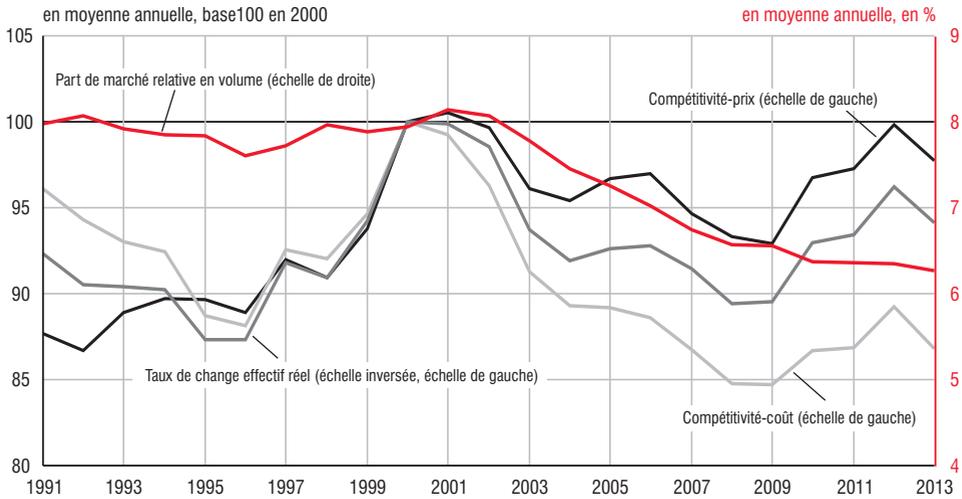
termes de compétitivité-coût, se traduisant par une évolution moins favorable des marges à l'exportation que pour les principaux partenaires commerciaux de la France dont, en premier lieu, l'Allemagne.

En valeur, la part de marché de la France dans les exportations mondiales de biens et services, calculée relativement aux partenaires de l'OCDE, augmente légèrement en 2013 (5,9 % après 5,8 %).

L'évolution de la part de marché mondiale en valeur d'un pays reflète non seulement les fluctuations des volumes échangés, mais aussi les effets prix (variation relative des prix des marchandises échangées). Ce dernier effet est prépondérant à court terme en cas de fluctuation des différentes monnaies et d'évolution des prix mondiaux des marchandises. Avant que les effets compétitivité n'influent sur les volumes, la part de marché des pays dont la monnaie se déprécie diminue donc mécaniquement, de même que celle des pays qui exportent plutôt des biens dont le prix relatif baisse. Aussi, l'analyse de l'évolution des parts de marché en valeur doit-elle s'accompagner de celle de l'évolution de la part de marché en volume.

En volume, la part de marché relative de la France s'est stabilisée à environ 6,3 % depuis 2010 ce qui marque un coup d'arrêt à l'érosion observée dans les années 2000. Elle reste inférieure au niveau moyen observé durant les années 1990 : au cours des années 2000, les exportateurs français ont été notamment handicapés par l'appréciation de l'euro jusqu'en 2008 et par la montée en puissance dans les échanges mondiaux des grands pays émergents, en particulier de la Chine, ce qui a pesé sur les performances à l'exportation de la plupart des pays de l'OCDE, à l'exception notable de l'Allemagne. ■

## 1. Compétitivité, taux de change effectif réel et part de marché de la France



Champ : France.

Lecture : une hausse du taux de change effectif réel (échelle inversée) correspond à une dépréciation ; une hausse de la compétitivité correspond à une amélioration.

Sources : OCDE, direction générale du Trésor.

**La compétitivité-prix à l'exportation** est égale au rapport d'un prix de référence étranger à un prix à l'exportation français. Le prix de référence étranger est une moyenne pondérée des prix de 24 partenaires commerciaux de la France dans l'OCDE, y compris la France. La pondération et les prix de ces 24 partenaires sont établis en fonction de l'intensité de la concurrence exercée par les exportateurs étrangers sur les marchés tiers pour une année de référence (1999). Selon la même méthode, on calcule également un indicateur de **compétitivité-coût**, qui compare les coûts salariaux unitaires de la France à ceux de ses 24 partenaires. Ces derniers, considérés pour les indicateurs de compétitivité-prix et de compétitivité-coût sont l'ensemble des pays de l'OCDE à l'exclusion de l'Europe centrale (Pologne, Hongrie, Slovaquie, République tchèque, Slovénie et Estonie), de l'Islande, du Chili et d'Israël. L'indicateur de compétitivité-prix se rapporte aux biens et services, celui de coûts à l'ensemble de l'économie.

**Le taux de change effectif nominal** (respectivement réel) de la France est calculé en agrégeant les parités nominales (respectivement déflatées par les prix à la consommation) des monnaies des 24 pays avec la même pondération que celle utilisée pour le calcul de la compétitivité-coût et prix.

**La compétitivité-prix** française s'améliore lorsque les prix français progressent moins vite que les prix étrangers exprimés en une monnaie commune, que ce soit en raison d'une moindre inflation, d'une dépréciation nominale ou d'une combinaison de ces deux facteurs. Une situation où la compétitivité-coût se détériore et où la compétitivité-prix reste stable peut traduire un effort de compression des marges plus important de la part des exportateurs français.

**La part de marché relative** de la France rapporte les exportations françaises de biens et services vers le monde à celles du groupe de 24 pays de l'OCDE. Elle est calculée en volume en base 1995 en déflétant la valeur des biens et services exportés par un indice de prix à l'exportation.

## 9 Relations avec le reste du monde

Après un ralentissement en 2012, les échanges extérieurs de biens et services accélèrent à nouveau. Les exportations françaises progressent en volume (mesurées aux prix de l'année précédente chaînés) de 2,2 % (après + 1,1 % en 2012), un peu moins vite que le commerce mondial de biens (+ 2,7 % en 2012 après + 1,9 % selon le *Centraal Planbureau*). Les importations rebondissent : + 1,7 % après - 1,3 %. Leur profil amplifie celui de la demande intérieure française (+ 0,3 % après - 0,2 %).

En valeur, la croissance en 2013 est moins forte qu'en volume (+ 1,8 % pour les exportations et + 0,1 % pour les importations), du fait d'une diminution des prix. Que ce soit pour les exportations (- 0,4 % en 2013 après + 1,5 % en 2012) ou les importations (- 1,6 % après + 1,8 %), ce recul est principalement imputable à la baisse des prix de l'énergie.

Au total, après un déficit record en 2011 (52,8 Md€) et une réduction en 2012 (41,1 Md€), le déficit extérieur des biens et services en valeur baisse de nouveau en 2013 pour s'établir à 31,3 Md€. Cette amélioration traduit une baisse similaire du déficit commercial : celui-ci se réduit de 9,7 Md€ pour atteindre 40,8 Md€ (mesuré **Fab-Fab**). Le **taux de couverture** des biens en valeur augmente ainsi de nouveau en 2013 de 1,9 point, à 91,6 %, et retrouve presque son niveau de 2009.

Deux postes voient leur excédent progresser en 2013. Le solde des matériels de transport atteint un nouveau record (+ 27,6 Md€), en hausse de 2,9 Md€ par rapport à 2012, poussé principalement par les livraisons d'Airbus. En outre, le solde des produits de l'agriculture, de la sylviculture et de la pêche revient à son niveau de 2011 avec un excédent de 5,0 Md€ en 2013 après

+ 4,1 Md€ en 2012. Par ailleurs, la facture énergétique se réduit en 2013 : le déficit des produits des industries extractives (pétrole brut, gaz) se réduit de 2,7 Md€, à 47,4 Md€ et celui des produits raffinés de 1,4 Md€, à 13,8 Md€. Enfin, le déficit des « autres produits industriels », comme en 2012, se réduit (de 3,9 Md€, à - 14,3 Md€), notamment du fait de la chimie et des produits pharmaceutiques.

En revanche, le solde se dégrade pour deux grands postes : l'excédent des industries agroalimentaires diminue un peu (- 0,6 Md€, à + 6,7 Md€ en 2013) et le déficit des biens d'équipement s'alourdit de 1,5 Md€, à - 20,8 Md€.

Le solde des échanges de services hors tourisme s'améliore en 2013 pour s'établir à - 0,9 Md€, après - 2,0 Md€ en 2012. L'amélioration porte sur l'ensemble des services, à l'exception des transports et des services aux entreprises. Le solde des échanges touristiques se réduit de 0,9 Md€ en 2013 et s'établit à + 10,3 Md€. La hausse des dépenses des résidents français à l'étranger (+ 1,5 Md€) est en effet plus forte que celle des étrangers en France (+ 0,6 Md€).

Après une forte dégradation en 2012 (- 21,4 Md€), le déficit des opérations de répartition se réduit de 4,3 Md€ en 2013, à - 10,4 Md€, grâce notamment à l'amélioration du solde des dividendes (de 19,2 Md€ à 23,7 Md€), tandis que le solde des intérêts reste très déficitaire (- 14,4 Md€ après - 15,1 Md€), et que l'excédent des autres revenus de la propriété se réduit (de + 6,9 Md€ à + 5,6 Md€). Au total, le besoin de financement de la Nation diminue nettement : il passe de 55,9 Md€ à 41,8 Md€ en 2013. Il reste toutefois à un niveau historiquement élevé, le plus important depuis l'après-guerre après ceux de 2012 et 2011. ■

### Définitions

**FAB - franco à bord** : désigne une marchandise dont la valeur à l'importation est évaluée estimée au passage à la frontière du pays d'origine à l'exclusion des coûts de transport et d'assurance entre la frontière du pays d'origine et celle du pays importateur. Lorsque ces coûts sont inclus, les importations sont valorisées CAF (« coûts, assurance, fret »). Les exportations sont toujours mesurées FAB. La correction CAF-FAB pour les importations n'est disponible que globalement, et pas pour chaque poste isolément.

**Taux de couverture** : rapport entre les exportations et les importations FAB.

## 1. Décomposition par produits des échanges extérieurs de biens

CAF-FAB en millions d'euros courants

	2009	2010	2011	2012	2013
<b>Produits de l'agriculture, de la sylviculture et de la pêche</b>					
Exportations	11 629	13 615	16 355	15 603	17 238
Importations	9 918	11 040	11 492	11 509	12 278
Solde Caf-Fab	1 711	2 575	4 863	4 094	4 960
<b>Produits des industries extractives, énergie, eau, gestion des déchets</b>					
Exportations	7 034	9 240	12 252	11 798	10 698
Importations	40 028	46 664	60 960	61 958	58 140
Solde Caf-Fab	-32 994	-37 424	-48 708	-50 160	-47 442
<b>Produits des Industries agroalimentaires</b>					
Exportations	33 579	37 006	41 984	43 427	44 305
Importations	29 603	30 885	34 760	36 074	37 562
Solde Caf-Fab	3 976	6 121	7 224	7 353	6 743
<b>Coke et pétrole raffiné</b>					
Exportations	11 549	13 836	17 810	18 738	17 262
Importations	15 574	21 697	28 130	33 988	31 068
Solde Caf-Fab	-4 025	-7 861	-10 320	-15 250	-13 806
<b>Biens d'équipement</b>					
Exportations	67 550	75 752	81 602	83 052	81 729
Importations	83 447	96 471	104 511	102 358	102 566
Solde Caf-Fab	-15 897	-20 719	-22 909	-19 306	-20 837
<b>Matériels de transport</b>					
Exportations	73 156	82 427	85 936	92 554	96 315
Importations	59 114	62 420	68 658	67 807	68 669
Solde Caf-Fab	14 042	20 007	17 278	24 747	27 646
<b>Autres produits industriels</b>					
Exportations	142 297	158 707	171 463	175 822	176 374
Importations	152 999	176 304	194 287	194 041	190 657
Solde Caf-Fab	-10 702	-17 597	-22 824	-18 219	-14 283
<b>Ensemble exportations</b>	<b>346 794</b>	<b>390 583</b>	<b>427 402</b>	<b>440 994</b>	<b>443 921</b>
<b>Ensemble importations CAF</b>	<b>390 683</b>	<b>445 481</b>	<b>502 798</b>	<b>507 735</b>	<b>500 940</b>
<b>Ensemble importations FAB</b>	<b>377 959</b>	<b>431 221</b>	<b>486 688</b>	<b>491 451</b>	<b>484 695</b>
<b>Ensemble solde CAF-FAB</b>	<b>-43 889</b>	<b>-54 898</b>	<b>-75 396</b>	<b>-66 741</b>	<b>-57 019</b>
<b>Ensemble solde FAB-FAB</b>	<b>-31 165</b>	<b>-40 638</b>	<b>-59 286</b>	<b>-50 457</b>	<b>-40 774</b>
<b>Taux de couverture (en %)</b>	<b>91,8</b>	<b>90,6</b>	<b>87,8</b>	<b>89,7</b>	<b>91,6</b>

Champ : France.

Source : Insee, comptes nationaux, base 2010.

## 2. Compte des relations avec le reste du monde

soldes, en millions d'euros courants

	2009	2010	2011	2012	2013
<b>Échanges de biens FAB</b>	<b>(1) -31 165</b>	<b>-40 638</b>	<b>-59 286</b>	<b>-50 457</b>	<b>-40 774</b>
<b>Échanges de services hors tourisme</b>	<b>(2) -4 774</b>	<b>-3 194</b>	<b>-548</b>	<b>-1 963</b>	<b>-897</b>
Services commerciaux	-2 958	-2 337	-1 772	-1 566	-770
Transports	-6 919	-7 579	-9 715	-7 697	-9 361
Services d'information et communication	-2 180	-512	-1 523	-2 666	-2 442
Assurance	647	535	2 097	1 868	2 698
Services financiers, y compris Sifim	2 991	5 217	5 082	4 892	6 033
Services aux entreprises	2 658	215	3 902	1 578	1 061
Services aux ménages et services de santé	987	1 267	1 381	1 628	1 884
<b>Tourisme</b>	<b>(3) 8 316</b>	<b>6 221</b>	<b>7 075</b>	<b>11 276</b>	<b>10 349</b>
<b>Solde des échanges extérieurs</b>	<b>(1+2+3) -27 623</b>	<b>-37 611</b>	<b>-52 759</b>	<b>-41 144</b>	<b>-31 322</b>
<b>Opérations de répartition</b>	<b>(4) -3 211</b>	<b>2 794</b>	<b>6 613</b>	<b>-14 758</b>	<b>-10 477</b>
Rémunération des salariés	11 526	12 407	14 198	14 989	15 323
Impôts sur la production et les importations	-1 681	-1 972	-2 085	-2 106	-2 074
Subventions	9 023	8 930	8 961	8 808	8 664
Intérêts	-5 523	-7 227	-4 943	-15 108	-14 469
Dividendes	7 827	14 648	22 689	19 233	23 665
Autres revenus de la propriété	13 458	14 008	8 599	6 860	5 576
Impôts courants sur le revenu et le patrimoine	3 398	3 665	4 270	4 978	4 864
Cotisations et prestations sociales	-8 328	-8 684	-9 552	-10 025	-10 474
Coopération internationale courante	-5 927	-6 297	-6 229	-5 657	-5 959
Ressources de l'UE	-18 328	-17 598	-18 231	-19 631	-21 876
Autres transferts courants	-8 974	-9 201	-10 896	-13 719	-13 791
Transferts en capital	318	115	-168	-3 380	74
<b>Capacité de financement de la Nation</b>	<b>(1+2+3+4) -30 834</b>	<b>-34 817</b>	<b>-46 146</b>	<b>-55 902</b>	<b>-41 799</b>

Champ : France.

Source : Insee, comptes nationaux, base 2010.

## 10 Compte financier de la balance des paiements

**L**e compte financier de la balance des paiements retrace tous les flux financiers entre la France et l'étranger, plus précisément entre les résidents et les non-résidents. Des entrées nettes de capitaux financent le solde déficitaire des transactions courantes. Par ailleurs, elles diminuent la position extérieure nette des résidents français qui mesure leur patrimoine net.

Au sein du compte financier, les investissements directs (prises de participation au moins égales à 10 % du capital, bénéfices réinvestis et prêts entre sociétés affiliées) se soldent en 2013 par des entrées nettes de capitaux de 5 milliards d'euros, après des sorties nettes de 14 milliards d'euros en 2011 et 2012. Cette situation atypique résulte de désinvestissements de sociétés résidentes françaises à l'étranger, alors que les opérations en capital de sociétés non résidentes en France ressortent en 2013 à un niveau supérieur à celui de 2012.

Toutefois, après retraitement des prêts et emprunts entre sociétés sœurs appartenant à un même groupe international, les investissements

français à l'étranger s'élèvent à 8 milliards d'euros (26 en 2012) et les investissements étrangers en France à 13 milliards d'euros (12 en 2012). Ces soldes globaux comprennent les bénéfices réinvestis localement, pour 7 milliards d'euros en montant net.

Les investissements nets « en portefeuille », c'est-à-dire l'achat ou la vente de titres obligataires pour l'essentiel, et les « autres investissements », sous la forme de prêts et d'emprunts courants, équilibrent, aux erreurs et omissions près, le déficit des transactions courantes et les sorties nettes dues aux investissements directs.

En 2013, les investissements nets en portefeuille s'établissent à - 70 milliards d'euros : les résidents achètent pour 66 milliards de titres étrangers tandis que les non-résidents acquièrent 136 milliards de titres français.

Par ailleurs, les opérations courantes de prêts et emprunts (« autres investissements ») se traduisent par des sorties nettes de capitaux de 79 milliards d'euros, reflétant pour l'essentiel une réduction des engagements nets. ■

# Compte financier de la balance des paiements 10

## 1. Compte financier de la balance des paiements

en milliards d'euros

	2011	2012	2013
<b>Investissements directs</b>	<b>14,0</b>	<b>14,1</b>	<b>- 5,1</b>
<b>Français à l'étranger</b>	<b>46,0</b>	<b>37,7</b>	<b>- 0,2</b>
Après retraitement <sup>1</sup>	38,1	26,4	7,5
Capital social	29,2	34,8	- 1,5
Bénéfices réinvestis	7,7	11,1	10,6
Prêts intragroupe et crédits commerciaux	9,1	- 8,2	- 9,3
<b>Étrangers en France</b>	<b>32,1</b>	<b>23,6</b>	<b>4,9</b>
Après retraitement <sup>1</sup>	24,1	12,3	12,7
Capital social	22,8	8,8	13,4
Bénéfices réinvestis	- 1,1	3,5	4,1
Autres opérations	10,3	11,3	- 12,6
<b>Investissements de portefeuille</b>	<b>- 240,9</b>	<b>- 26,5</b>	<b>- 69,8</b>
<b>des résidents sur titres émis par les non-résidents</b>	<b>- 167,7</b>	<b>- 1,6</b>	<b>66,3</b>
Actions et titres d'OPCVM	- 40,3	54,3	48,8
Obligations et assimilés	- 83,9	- 79,6	36,3
Titres de créance à court terme	- 43,4	23,7	- 18,8
<i>dont : titres publics</i>	- 49,7	- 65,7	28,0
<b>des non-résidents sur titres émis par les résidents</b>	<b>73,2</b>	<b>24,9</b>	<b>136,1</b>
Actions et titres d'OPCVM	6,1	25,4	26,1
Obligations et assimilés	89,5	36,5	82,0
Titres de créance à court terme	- 22,4	- 36,9	28,0
<i>dont : titres publics</i>	50,4	18,4	81,3
<b>Instruments financiers dérivés</b>	<b>- 13,9</b>	<b>- 14,3</b>	<b>- 16,8</b>
<b>Autres investissements</b>	<b>194,4</b>	<b>1,7</b>	<b>79,0</b>
<i>dont : IFM</i>	239,9	- 46,2	30,5
<b>Avoirs de réserve</b>	<b>- 5,5</b>	<b>4,0</b>	<b>- 1,5</b>
<b>Compte financier</b>	<b>- 52,0</b>	<b>- 21,0</b>	<b>- 14,2</b>
<b>Erreurs et omissions nettes</b>	<b>- 30,8</b>	<b>10,3</b>	<b>14,3</b>

1. Après compensation des prêts entrants et sortants entre sociétés sœurs appartenant à un même groupe.

Champ : France.

Note : nouvelle convention de signe de la 6<sup>e</sup> édition du manuel de la balance des paiements. S'agissant des opérations en avoirs et en engagements du compte financier, un chiffre positif reflète une augmentation des avoirs ou des engagements, tandis qu'un chiffre négatif représente une diminution des avoirs ou des engagements. S'agissant du solde, un chiffre positif traduit une augmentation nette des avoirs des résidents ou une diminution de leurs engagements, un chiffre négatif traduit une diminution nette des avoirs des résidents ou bien une augmentation de leurs engagements.

Source : Banque de France.

La balance des paiements est établie à partir de 2014 suivant la nouvelle méthodologie internationale de la 6<sup>e</sup> édition du manuel de la balance des paiements du FMI. Outre une modification de la convention de signe, le changement le plus significatif pour le compte financier concerne les investissements directs qui sont dorénavant publiés en créances et

engagements bruts. Sans impact sur le solde net des opérations, cette nouvelle présentation se traduit par un gonflement des opérations recensées.

Le site Internet de la Banque de France (<https://www.banque-france.fr>) fournit des explications sur cette évolution méthodologique et sur les différences avec l'ancienne présentation.

# 11 Sociétés non financières

En 2013, l'activité des sociétés non financières continue de ralentir : leur production augmente de 0,2 % en valeur (après + 1,5 % en 2012 et + 5,5 % en 2011). La valeur ajoutée subit un ralentissement de la même ampleur : + 0,3 % après + 1,6 % en 2012.

Quoique plus dynamique que la valeur ajoutée, la rémunération des salariés ralentit (+ 1,2 %, après + 2,2 % en 2012). En effet, la masse salariale décélère nettement (+ 1,0 % en valeur après + 2,0 % en 2012) : l'emploi recule (- 0,4 % après + 0,3 % en 2012) et la croissance du salaire moyen par tête se modère (+ 1,4 % après + 1,7 % en 2012). Les cotisations sociales sont toutefois plus dynamiques (+ 2,0 %) que la masse salariale, soutenues par la réduction des exonérations de cotisations dues sur les heures supplémentaires et la hausse du taux vieillesse finançant le dispositif pour carrières longues, mesures qui jouent en année pleine en 2013.

De plus, les impôts nets des subventions sur la production continuent de peser sur les charges d'exploitation des sociétés non financières. En effet, les impôts sur la production restent dynamiques (+ 5,6 %) du fait de l'accélération des impôts sur les salaires et la main-d'œuvre. Celle-ci s'explique par le relèvement du forfait social à 20 % à l'été 2012, qui joue pour la première fois en année pleine, et la réforme de la taxe sur les salaires (via l'élargissement de l'assiette et la création d'une tranche supérieure supplémentaire). Parallèlement, les subventions d'exploitation reculent (- 1,5 % après + 1,7 %). Ainsi, l'**excédent brut d'exploitation** (EBE) se

contracte (- 2,6 %), et le **taux de marge** recule de nouveau (- 0,9 point) pour s'établir à 29,7 %, son niveau le plus bas depuis 1985.

L'épargne des sociétés non financières se replie de nouveau (- 1,4 % après - 3,5 % en 2012). Elle pâtit non seulement du recul de l'excédent brut d'exploitation mais aussi de l'accélération de l'impôt sur les sociétés (+ 10,1 % après + 0,5 %). Cette hausse rapide est due à des mesures nouvelles telles que la réforme du cinquième acompte de l'impôt sur les sociétés et la limitation à 50 % (et non plus 60 %) de l'imputation des déficits en report. Inversement, le solde des revenus financiers s'améliore (- 68,5 milliards d'euros en 2013 après - 78,5 milliards d'euros) : la baisse des taux d'intérêt allège la charge nette d'intérêts et les dividendes versés reculent davantage que ceux reçus. L'évolution favorable du solde des revenus financiers des entreprises ne compense cependant que partiellement la dégradation de l'EBE et le poids accru de la fiscalité.

Les sociétés restreignent leurs dépenses d'investissement (- 0,4 % après + 1,6 % en 2012). Le recul de l'épargne étant plus important que celui de l'**investissement**, le **taux d'autofinancement** diminue de nouveau : ce dernier perd 0,8 point (après - 4,0 points en 2012) pour s'établir à 75,5 %. Malgré le recul de leur épargne, le besoin de financement des sociétés non financières s'améliore de 9,0 milliards d'euros et s'élève à - 35,7 milliards d'euros en 2013, grâce notamment au déstockage : les stocks diminuent de 3,7 milliards d'euros en 2013, après une hausse de 2,7 milliards d'euros en 2012. ■

## Définitions

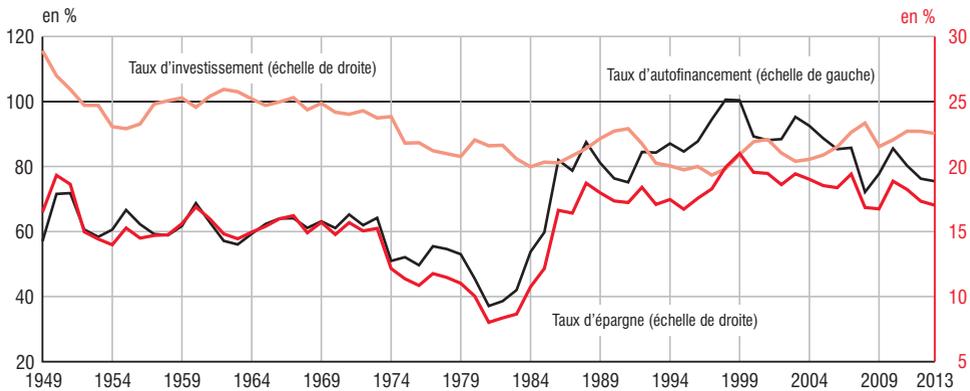
**Excédent brut d'exploitation** : solde du compte d'exploitation. Il est égal à la valeur ajoutée, diminuée de la rémunération des salariés, des autres impôts sur la production et augmentée des subventions d'exploitation.

**Taux de marge** : rapport de l'excédent brut d'exploitation à la valeur ajoutée.

**Taux d'investissement** : rapport de la formation brute de capital fixe à la valeur ajoutée.

**Taux d'autofinancement** : rapport de l'épargne brute à la formation brute de capital fixe.

## 1. Taux d'autofinancement des sociétés non financières



Champ : France.

Source : Insee, comptes nationaux, base 2010.

## 2. Principaux éléments du compte des sociétés non financières

	en %			
	2013 (en milliards d'euros)	2010/2011	2011/2012	2012/2013
Production	2 601,6	5,5	1,5	0,2
Consommations intermédiaires	1 532,8	6,8	1,4	0,1
<b>Valeur ajoutée</b>	<b>1 068,8</b>	<b>3,6</b>	<b>1,6</b>	<b>0,3</b>
Rémunération des salariés	708,1	3,4	2,2	1,2
Impôts sur la production	59,9	8,2	6,4	5,6
Subventions	- 16,7	- 10,0	1,7	- 1,5
<b>Excédent brut d'exploitation</b>	<b>317,4</b>	<b>2,3</b>	<b>- 0,4</b>	<b>- 2,6</b>
Revenus de la propriété versés	265,0	1,6	- 3,5	- 7,1
Revenus de la propriété reçus	196,5	3,3	- 6,9	- 4,9
Impôts courants sur le revenu	40,9	14,7	0,5	10,1
<b>Épargne brute</b>	<b>181,9</b>	<b>0,1</b>	<b>- 3,5</b>	<b>- 1,4</b>
Formation brute de capital fixe	241,0	6,7	1,6	- 0,4
Variation de stocks	- 3,7	///	///	///
<b>Capacité (+) ou besoin (-) de financement</b>	<b>- 35,7</b>	<b>///</b>	<b>///</b>	<b>///</b>

Champ : France.

Source : Insee, comptes nationaux, base 2010.

## 3. Principaux ratios des sociétés non financières

	en %			
	2010	2011	2012	2013
Taux de valeur ajoutée	41,7	41,0	41,0	41,1
<b>Partage de la valeur ajoutée (VA)</b>				
Rémunération des salariés / VA	65,4	65,3	65,7	66,3
Taux de marge	31,6	31,2	30,6	29,7
<b>Poids (en % de la VA)</b>				
des intérêts versés	6,7	7,6	6,8	5,6
des dividendes versés (nets)	5,7	5,4	5,2	4,8
des impôts courants sur le revenu de l'épargne brute	3,2	3,5	3,5	3,8
Taux d'investissement	22,1	22,7	22,7	22,5
Taux d'autofinancement	85,6	80,3	76,3	75,5

Champ : France.

Source : Insee, comptes nationaux, base 2010.

## 12 Prélèvements obligatoires

En 2013, le taux de prélèvements obligatoires des administrations publiques augmente de 1,0 point par rapport à 2012, pour atteindre 44,7 points de PIB. Cette hausse est exclusivement imputable aux mesures fiscales et sociales votées, notamment dans la loi de Finances initiale et la loi de financement de la Sécurité sociale pour 2013, ainsi que la loi de Finances rectificative d'août 2012 (+ 1,4 point, soit 29,4 Md€ de prélèvements nouveaux). Plusieurs mesures ont un rendement élevé : la limitation de la déductibilité des charges financières (+ 3,7 Md€), la suppression de l'exonération fiscale et sociale des heures supplémentaires (+ 2,6 Md€), l'application de la quote-part pour frais et charges sur les plus-values de long terme et la hausse du taux de celle-ci de 10 % à 12 % (+ 2,7 Md€), la création d'une contribution de 3 % sur le versement des dividendes (+ 1,8 Md€), la hausse de deux points du prélèvement social sur les revenus du patrimoine et les produits de placement (+ 1,8 Md€), la limitation des niches sociales sur l'épargne salariale (+ 1,7 Md€), la désindexation des barèmes de l'impôt sur le revenu, de l'impôt de solidarité sur la fortune et des droits de mutation à titre gratuit (+ 1,6 Md€), la hausse des tarifs de la contribution au service public de l'électricité (+ 1,5 Md€), l'imposition au barème des revenus du capital (+ 1,3 Md€), la mise en place de mesures anti-abus en matière de fiscalité des entreprises (+ 1,2 Md€), le retour sur les allègements des droits de succession (+ 1,1 Md€), la réforme de l'impôt de solidarité sur la fortune (+ 1,0 Md€), la réforme du régime social des travailleurs indépendants (+ 1,0 Md€), ou encore l'instauration d'un impôt minimal par limitation de l'imputation des déficits (+ 1,0 Md€). Dans un contexte de croissance atone deux années consécutives, l'évolution spontanée des prélèvements obligatoires joue en revanche à la baisse sur le taux de prélèvements obligatoires (- 0,4 point). En l'absence de mesures fiscales et sociales, les prélèvements obligatoires ne progresseraient en effet que de 0,3 %, soit un rythme inférieur à l'évolution du PIB en valeur (+ 1,1 %).

L'évolution globale du taux de prélèvements obligatoires recouvre des évolutions différentes suivant les sous-secteurs des administrations publiques.

Le taux de prélèvements obligatoires de l'État atteint 14,1 points de PIB, en hausse de 0,6 point. Les mesures nouvelles contribuent à la hausse à hauteur de 0,7 point. Elles concernent en particulier les recettes d'impôt sur les sociétés et d'impôt sur le revenu (respectivement + 7,8 Md€ et + 8,0 Md€). L'État bénéficie également de transferts supplémentaires de recettes fiscales provenant d'autres sous-secteurs (contribution de + 0,1 point), en particulier dans le cadre du retour à l'État des taxes du panier de recettes affectées jusqu'alors aux organismes de sécurité sociale en compensation de l'exonération des heures supplémentaires. En l'absence de mesures nouvelles et de mesures de périmètre, le taux de prélèvements obligatoires aurait baissé de 0,3 point. Ceci reflète en particulier le recul spontané de l'impôt sur les sociétés et une évolution spontanée de l'impôt sur le revenu quasi nulle.

Le taux de prélèvements obligatoires des administrations publiques locales est stable par rapport à 2012, à 5,9 points de PIB. Les mesures nouvelles, en particulier la hausse des taux d'imposition directs locaux, tout comme l'évolution spontanée des prélèvements obligatoires contribuent marginalement à l'évolution des recettes.

Le taux de prélèvements obligatoires des administrations de sécurité sociale augmente de 0,4 point en 2013, atteignant 24,0 points de PIB. Cette hausse s'explique pour 0,6 point par l'impact positif des mesures nouvelles (+ 11,9 Md€), les mesures de transfert vers les autres sous-secteurs, en particulier vers l'État, jouant en revanche à la baisse (contribution de - 0,1 point). En l'absence de mesures nouvelles et de mesures de périmètre, le taux de prélèvements obligatoires des administrations de sécurité sociale serait stable. Hors mesures nouvelles, les prélèvements obligatoires perçus par les administrations de sécurité sociale progresseraient quasiment au même rythme (+ 0,9 %) que le PIB en valeur (+ 1,1 %). ■

# Prélèvements obligatoires 12

## 1. Les prélèvements obligatoires des administrations publiques

	2009	2010	2011	2012	2013
<b>Impôts et cotisations sociales effectives après transferts<sup>1,2</sup> (en milliards d'euros)</b>					
Administrations publiques centrales	234,9	283,7	278,7	295,1	311,8
<i>dont : État</i>	225,4	272,6	266,4	282,5	297,5
Administrations publiques locales	116,9	89,3	119,2	123,7	124,5
Administrations de sécurité sociale	442,4	450,1	476,7	493,0	507,2
<i>dont : cotisations sociales</i>	306,5	312,9	325,7	334,7	345,0
Institutions de l'Union européenne	1,7	2,0	2,1	2,1	2,1
<b>Ensemble</b>	<b>795,8</b>	<b>825,1</b>	<b>876,7</b>	<b>913,9</b>	<b>945,6</b>
<b>Impôts et cotisations sociales effectives après transferts<sup>1,2</sup> (en % du PIB)</b>					
Administrations publiques centrales	12,1	14,2	13,5	14,1	14,8
<i>dont : État</i>	11,6	13,6	12,9	13,5	14,1
Administrations publiques locales	6,0	4,5	5,8	5,9	5,9
Administrations de sécurité sociale	22,8	22,5	23,2	23,6	24,0
<i>dont : cotisations sociales</i>	15,8	15,7	15,8	16,0	16,3
Institutions de l'Union européenne	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1
<b>Ensemble</b>	<b>41,0</b>	<b>41,3</b>	<b>42,6</b>	<b>43,7</b>	<b>44,7</b>

1. Les prélèvements obligatoires sont calculés nets des crédits d'impôts.

2. Les transferts comportent, d'une part, les transferts de recettes fiscales entre administrations publiques (par exemple de l'État aux collectivités locales), d'autre part, les impôts et cotisations dus non recouvrables. En comptabilité nationale, les impôts et cotisations sont enregistrés pour leur montant dû, et l'écart avec le montant effectivement payé est compté en transfert en capital. Dans ce tableau, les prélèvements obligatoires sont calculés nets des impôts et cotisations non recouvrables.

Champ : France.

Source : Insee, comptes nationaux, base 2010.

## 2. Comparaison internationale de 2000 à 2012

	2000			2011			2012		
	Taux de prélèvements obligatoires <sup>1</sup>	Impôts	Cotisations sociales	Taux de prélèvements obligatoires	Impôts	Cotisations sociales	Taux de prélèvements obligatoires	Impôts	Cotisations sociales
<b>France</b>	<b>44,4</b>	<b>28,4</b>	<b>16,0</b>	<b>44,1</b>	<b>27,4</b>	<b>16,7</b>	<b>45,3</b>	<b>28,3</b>	<b>17,0</b>
Allemagne	37,5	22,8	14,6	36,9	22,7	14,2	37,6	23,2	14,4
Royaume-Uni	36,4	30,2	6,2	35,7	29,1	6,7	35,2	28,5	6,8
Suède	51,4	37,9	13,6	44,2	34,1	10,1	44,3	34,0	10,3
États-Unis	28,4	21,8	6,6	24,0	18,5	5,5	24,3	18,9	5,4
Japon	26,6	17,3	9,4	28,6	16,8	11,9	...	...	...

1. Le périmètre des prélèvements obligatoires retenu par l'OCDE diffère légèrement de celui retenu par la France. Ainsi, contrairement à la France, l'OCDE comptabilise en prélèvements obligatoires la taxe d'enlèvement des ordures ménagères. Les chiffres présentés sont donc différents de ceux de la figure 1.

Source : OCDE.

## 13 Besoin de financement des administrations publiques

En 2013, le déficit public au sens du Traité de Maastricht s'établit à 88,8 milliards d'euros : il passe de 4,8 % du produit intérieur brut (PIB) en 2012 à 4,2 % du PIB.

Le besoin de financement des administrations publiques centrales (État et organismes divers d'administration centrale – Odac) se réduit (– 67,9 Md€, après – 85,2 Md€ en 2012). Cette baisse du déficit résulte de l'augmentation plus forte des recettes (+ 4,7 %) que des dépenses (+ 0,3 %), et provient essentiellement de l'État : l'amélioration apparente du solde des Odac est en effet entièrement imputable à la reprise de la dette de l'EFPR (entité en charge de la défaisance des actifs du Crédit Lyonnais) par l'État. La hausse des dépenses est portée par les consommations intermédiaires hors services d'intermédiation financière indirectement mesurés (+ 3,5 %), les prestations sociales (+ 2,7 %) et par la contribution de la France à l'UE (+ 11,4 % soit + 2,2 Md€). Les dépenses de personnel (y compris pensions versées aux fonctionnaires retraités) progressent faiblement (+ 0,7 %). Par ailleurs, les dépenses d'investissement diminuent (– 1,1 %) ainsi que la charge d'intérêts de l'État (– 10,2 %) en raison d'une baisse des taux d'intérêt nominaux et d'une inflation contenue. Les recettes sont tirées par les impôts et les cotisations sociales (+ 5,0 %) qui sont soutenus par les mesures nouvelles votées notamment dans la seconde loi de Finances rectificative pour 2012, la loi de Finances initiale et la loi de financement de la Sécurité sociale pour 2013. Les recettes de production progressent légèrement (+ 0,5 %) tandis que les revenus de la propriété baissent (– 4,1 %).

Le déficit des administrations publiques locales se creuse à – 9,2 Md€, après – 3,7 Md€ en 2012. Cette augmentation du besoin de financement résulte du fort ralentissement des recettes (+ 1,1 % après + 2,3 % en 2012) alors que les dépenses ne décélèrent que légèrement (+ 3,4 % après + 3,6 % en 2012). Les recettes sont portées par les impôts sur les produits et la production (+ 0,6 Md€), avec notamment le dynamisme de la taxe foncière (+ 1,2 Md€), de la cotisation foncière sur les entreprises (+ 0,6 Md€) et du versement transport (+ 0,3 Md€), en partie compensé par une baisse des droits de mutation à titre onéreux (– 0,9 Md€) et de la cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises (– 0,6 Md€).

La taxe d'habitation a, elle, connu une augmentation (+ 0,7 Md€). Les recettes marchandes ralentissent (+ 2,2 % après + 2,9 %). La légère décélération des dépenses est imputable à l'investissement (+ 5,1 % après + 5,8 %), aux consommations intermédiaires (+ 2,9 % après + 3,5 %, hors Sifim) et à la charge d'intérêts (+ 1,6 % après + 4,0 %). Les dépenses de personnel progressent quasiment au même rythme qu'en 2012 (+ 3,2 % après + 3,1 %) malgré un ralentissement marqué de la masse salariale (+ 2,3 % après + 3,1 %) : les cotisations accélèrent sous l'effet des hausses de taux de la Caisse nationale de retraites des agents des collectivités territoriales (CNRACL) (+ 5,6 % après + 3,1 %). En revanche, les prestations sociales accélèrent (+ 3,9 % après + 3,2 % en 2012), portées notamment par le RSA socle.

Le solde des administrations de sécurité sociale s'améliore légèrement en 2013 mais elles restent déficitaires avec un besoin de financement de 12,5 Md€ après 12,8 Md€ en 2012. Les dépenses des administrations de sécurité sociale ralentissent (+ 2,4 % après + 3,3 % en 2012). Cette modération résulte principalement de la maîtrise des dépenses d'assurance maladie, avec une exécution de l'objectif national des dépenses d'assurance maladie (Ondam) inférieure de 1,4 Md€ à l'objectif voté en LFSS 2013, et de la montée en charge des effets de la réforme des retraites de 2010. La croissance des prestations familiales et de logement ralentit en 2013 (+ 2,4 % contre + 3,0 % en 2012). La progression des prestations chômage se poursuit en raison d'une conjoncture peu favorable sur le marché de l'emploi (+ 4,5 % en 2013 après + 5,9 %). Les recettes ralentissent (+ 2,6 % en 2013, après + 3,4 %) sous l'effet de la décélération de la masse salariale. Elles sont toutefois soutenues par d'importantes mesures nouvelles, avec notamment la suppression de l'exonération de cotisations salariées sur les heures supplémentaires (+ 2,0 Md€), la hausse du taux de cotisations vieillesse finançant le dispositif pour carrières longues (+ 0,9 Md€), et, pour les cotisations des non-salariées, le déplafonnement de la cotisation maladie, la moindre déduction des frais professionnels et la hausse des taux de cotisation vieillesse (+ 1,7 Md€ au total). ■

# Besoin de financement des administrations publiques 13

## 1. Chiffres clés des administrations publiques

	2009	2010	2011	2012	2013
<b>Solde public notifié (en % du PIB)<sup>1</sup></b>	- 7,1	- 6,8	- 5,1	- 4,8	- 4,2
<b>Solde public notifié (en milliards d'euros)<sup>1</sup></b>	- 138,5	- 135,2	- 104,5	- 101,0	- 88,8
<b>Capacité (+) ou besoin (-) de financement (en milliards d'euros)</b>	- 138,9	- 135,8	- 105,0	- 101,6	- 89,5
État	- 116,9	- 121,7	- 91,2	- 82,6	- 69,2
Organismes divers d'administration centrale	- 1,3	10,9	- 0,2	- 2,6	1,3
Administrations publiques locales	- 6,0	- 1,7	- 0,7	- 3,7	- 9,2
Administrations de sécurité sociale	- 14,6	- 23,2	- 12,9	- 12,8	- 12,5
<b>Recettes publiques (en % du PIB)</b>	<b>49,6</b>	<b>49,6</b>	<b>50,8</b>	<b>51,8</b>	<b>52,9</b>
<b>Dépenses publiques (en % du PIB)</b>	<b>56,8</b>	<b>56,4</b>	<b>55,9</b>	<b>56,7</b>	<b>57,2</b>
Dépenses publiques (évolution en volume, en %) <sup>2</sup>	4,1	1,0	0,0	1,1	1,2
<b>Prélèvements obligatoires (en % du PIB)</b>	<b>41,0</b>	<b>41,3</b>	<b>42,6</b>	<b>43,7</b>	<b>44,7</b>

1. Au sens du traité de Maastricht.

2. Le déflateur utilisé est l'indice des prix à la consommation hors loyers et hors tabac.

Champ : France.

Source : Insee, comptes nationaux, base 2010.

## 2. Dépenses et recettes des administrations publiques

	en milliards d'euros					
	2009	2010	2011	2012	2013	Évolution 2013/2012 (en %)
Dépenses de fonctionnement <sup>1</sup>	360,5	368,1	374,8	382,7	390,7	2,1
<i>dont : consommations intermédiaires<sup>1</sup></i>	97,3	98,9	101,5	104,2	107,2	2,9
<i>rémunérations</i>	254,1	259,8	263,6	268,6	273,3	1,7
Intérêts <sup>1</sup>	48,3	51,2	56,3	56,1	51,1	- 8,9
Prestations sociales en espèces et en nature	483,5	498,6	512,8	529,8	545,4	2,9
Autres transferts et subventions	122,2	124,9	124,3	131,6	132,1	0,4
Acquisition nette d'actifs non financiers	86,1	85,1	83,3	85,2	88,9	4,3
<i>dont : investissement</i>	82,4	82,9	81,6	84,4	85,6	1,4
<b>Ensemble des dépenses</b>	<b>1 100,6</b>	<b>1 128,0</b>	<b>1 151,5</b>	<b>1 185,4</b>	<b>1 208,2</b>	<b>1,9</b>
Ventes et autres recettes de production	77,2	80,0	81,4	82,9	83,9	1,2
Revenus de la propriété	16,5	16,1	17,1	14,3	13,7	- 4,2
Impôts	495,1	516,8	552,9	580,0	600,8	3,6
<i>dont : impôts sur les produits et la production</i>	289,3	293,2	310,7	319,2	328,2	2,8
<i>impôts courants sur le revenu et le patrimoine</i>	204,0	220,6	238,2	256,5	269,5	5,1
Cotisations sociales effectives	317,6	323,8	336,6	346,0	356,8	3,1
Autres recettes <sup>2</sup>	55,3	55,5	58,5	60,5	63,4	4,8
<b>Total des recettes</b>	<b>961,7</b>	<b>992,2</b>	<b>1 046,6</b>	<b>1 083,7</b>	<b>1 118,7</b>	<b>3,2</b>
<b>Besoin de financement</b>	<b>- 138,9</b>	<b>- 135,8</b>	<b>- 105,0</b>	<b>- 101,6</b>	<b>- 89,5</b>	<b>- 11,9</b>

1. Hors correction au titre des services d'intermédiation financière indirectement mesurés (Sifim) sur les intérêts versés.

2. Y compris cotisations sociales imputées.

Champ : France.

Source : Insee, comptes nationaux, base 2010.

## 14 Dette des administrations publiques

La dette au sens de Maastricht s'élève à 1 939,7 milliards d'euros fin 2013 après 1 855,4 milliards d'euros un an plus tôt. Elle représente 91,8 % du PIB, contre 88,7 % fin 2012.

La contribution de l'État à la dette publique s'établit à 1 533,2 milliards d'euros, en hausse de 78,5 milliards d'euros, soit une variation un peu supérieure à son besoin de financement (- 69,2 milliards d'euros). Parmi les éléments expliquant cette différence, les effets de consolidation liés à la diminution des montants de dette de l'État détenus par d'autres administrations publiques contribuent à hauteur de 6,8 milliards d'euros (dont 4 milliards d'euros pour les **dépôts au Trésor**). L'accroissement de la dette passe par son endettement en titres de créance : les obligations assimilables du Trésor (OAT) et les Bons du Trésor à intérêts annuels (BTAN) progressent de 62,6 milliards d'euros et constituent 82,7 % de la dette de l'État, tandis que l'encours de titres de créance à court terme (BTF) augmente de 9,6 milliards d'euros et représente désormais 11,2 % de la dette de l'État.

La contribution à la dette des organismes divers d'administration centrale s'établit à 12,4 milliards d'euros, en diminution de 1,3 milliard par rapport à la fin 2012. La reprise de la dette de l'EPFR par l'État (- 4,5 milliards d'euros) et l'amortissement d'une partie de la dette du Service annexe d'amortissement de la dette de la SNCF (SAAD) (- 1,1 milliard d'euros) jouent à la baisse, alors que le reclassement du passif lié à la contribution pour le service public de l'électricité (CSPE) au sein de la dette de Maastricht (+ 3,9 milliards d'euros) et l'augmentation de la dette de la Sagess (+ 0,4 milliard d'euros) compensent en partie les effets précédents.

La contribution des administrations publiques locales à la dette, constituée principalement

de crédits à long terme, atteint 182,3 milliards d'euros, en hausse de 6,2 milliards d'euros par rapport à fin 2012, soit une progression moins forte que celle constatée en 2012 (+ 7,2 milliards d'euros), en dépit de la forte dégradation de leur besoin de financement (- 9,2 milliards d'euros contre - 3,7 milliards d'euros en 2012). En effet, les administrations publiques locales ont retiré pour 2,6 milliards d'euros de dépôts au Trésor alors qu'elles avaient déposé 6,7 milliards d'euros en 2012.

La contribution des administrations de sécurité sociale à la dette publique augmente de 0,8 milliard d'euros pour s'établir à 211,7 milliards d'euros. Le besoin de financement (- 12,5 milliards d'euros), significativement plus important que la variation de la dette, est financé par une diminution de la trésorerie et d'importantes cessions d'actifs, notamment de la part de certains régimes de retraites.

Au total, la dette de l'ensemble des administrations publiques progresse de 84,3 milliards d'euros, soit un accroissement comparable à celui de la **dette nette** : celle-ci augmente de 88,2 milliards d'euros par rapport à la fin 2012 pour atteindre 1 773,0 milliards d'euros, soit 83,9 % du PIB. Ces évolutions similaires masquent des variations d'actifs importantes : la trésorerie des administrations publiques se contracte ainsi de 11,5 milliards d'euros dont - 8,5 milliards d'euros pour l'État, alors que ce dernier prête 8,2 milliards d'euros aux pays de la zone euro dans le cadre du Fonds européen de stabilité financière (FESF).

Dans l'ensemble de l'UE à 28, la dette des administrations publiques atteint 87,1 % du PIB de l'Union européenne, en augmentation de 1,9 point par rapport à fin 2012. ■

### Définitions

**Dette publique au sens de Maastricht** : elle est cohérente avec les comptes nationaux financiers mais elle diffère du total du passif des administrations publiques car : elle exclut certains instruments de dette, essentiellement les crédits commerciaux et autres délais de paiement ; elle est consolidée : les dettes dont le créancier appartient au champ des administrations publiques sont exclues ; enfin, elle est évaluée en valeur nominale, c'est-à-dire à la valeur de remboursement effective et non à la valeur de marché comme cela se fait dans les comptes nationaux.

**Dépôts au Trésor** : l'endettement d'un organisme public auprès d'un autre organisme public n'est pas comptabilisé dans sa contribution à la dette au sens de Maastricht ; c'est ici le cas de la dette de l'État vis-à-vis des autres administrations publiques au titre de leurs dépôts.

**Dette nette** : elle est égale à la dette publique notifiée diminuée des dépôts, crédits et titres de créances négociables (évalués à leur valeur nominale) détenus par les administrations publiques des autres secteurs.

# Dette des administrations publiques 14

## 1. Dette publique au sens du traité de Maastricht

	Au 31 décembre 2011		Au 31 décembre 2012		Au 31 décembre 2013	
	(en milliards d'euros)	(en % du PIB)	(en milliards d'euros)	(en % du PIB)	(en milliards d'euros)	(en % du PIB)
État	1 352,1	65,7	1 454,7	69,6	1 533,2	72,5
Organismes divers d'administration centrale	12,9	0,6	13,7	0,7	12,4	0,6
Administrations locales	168,9	8,2	176,1	8,4	182,3	8,6
Administrations de sécurité sociale	204,6	9,9	210,9	10,1	211,7	10,0
<b>Ensemble administrations publiques</b>	<b>1 738,5</b>	<b>84,4</b>	<b>1 855,4</b>	<b>88,7</b>	<b>1 939,7</b>	<b>91,8</b>

Champ : France.

Source : Insee, comptes nationaux, base 2010.

## 2. Dette publique nette

	Au 31 décembre 2011		Au 31 décembre 2012		Au 31 décembre 2013	
	(en milliards d'euros)	(en % du PIB)	(en milliards d'euros)	(en % du PIB)	(en milliards d'euros)	(en % du PIB)
État	1 277,1	62,0	1 352,4	64,7	1 431,9	67,7
Organismes divers d'administration centrale	6,1	0,3	5,6	0,3	4,4	0,2
Administrations locales	156,5	7,6	163,7	7,8	170,0	8,0
Administrations de sécurité sociale	143,7	7,0	163,1	7,8	166,7	7,9
<b>Ensemble administrations publiques</b>	<b>1 583,4</b>	<b>76,9</b>	<b>1 684,8</b>	<b>80,6</b>	<b>1 773,0</b>	<b>83,9</b>

Champ : France.

Source : Insee, comptes nationaux, base 2010.

## 3. Dette publique au sens du traité de Maastricht au sein des pays de l'Union européenne

	en % du PIB			
	2010	2011	2012	2013
Allemagne	82,5	80,0	81,0	78,4
Autriche	72,5	73,1	74,4	74,5
Belgique	96,6	99,2	101,1	101,5
Danemark	42,8	46,4	45,4	44,5
Espagne	61,7	70,5	86,0	93,9
Finlande	48,8	49,3	53,6	57,0
<b>France<sup>1</sup></b>	<b>80,8</b>	<b>84,4</b>	<b>88,7</b>	<b>91,8</b>
Grèce	148,3	170,3	157,2	175,1
Irlande	91,2	104,1	117,4	123,7
Italie	119,3	120,7	127,0	132,6
Luxembourg	19,5	18,7	21,7	23,1
Pays-Bas	63,4	65,7	71,3	73,5
Pologne	54,9	56,2	55,6	57,0
Portugal	94,0	108,2	124,1	129,0
Royaume-Uni	78,4	84,3	89,1	90,6
Suède	39,4	38,6	38,3	40,6
<b>Union européenne à 27</b>	<b>80,1</b>	<b>82,5</b>	<b>85,3</b>	<b>87,1</b>
<b>Zone euro à 18</b>	<b>85,5</b>	<b>87,4</b>	<b>90,7</b>	<b>92,6</b>

1. Données publiées par l'Insee le 15 Mai 2014.

Source : Eurostat, données notifiées à la Commission européenne le 31 Mars 2014.

## 15 Intermédiaires financiers

Les intermédiaires financiers hors sociétés d'assurance (IF) regroupent, pour l'essentiel, la Banque de France, les établissements de crédit et les fonds d'investissement (organismes de placements collectifs monétaires, non monétaires et assimilés). La comptabilité nationale distingue deux composantes de la production des IF : la production facturée, c'est-à-dire essentiellement les commissions, et les services d'intermédiation financière indirectement mesurés (Sifim), correspondant aux marges d'intérêt perçues à l'occasion des opérations de crédit et de dépôt réalisées par les banques avec leur clientèle.

En 2013, la valeur ajoutée des IF progresse sensiblement (+ 6,4 % dont + 7,9 % pour les établissements de crédit). Cette reprise provient principalement de la production de Sifim (+ 6,5 %) : la marge d'intermédiation augmente de 17 points de base sur les crédits et baisse de façon symétrique sur les dépôts, mais l'encours des crédits (2 440 milliards d'euros) est supérieur à celui des dépôts (1 765 milliards d'euros). Dans un contexte de baisse des taux (la Banque centrale européenne a diminué par deux fois son taux directeur en 2013), les établissements n'ont répercuté que partiellement ou avec retard la diminution de leur taux de refinancement aux taux appliqués à la clientèle : les taux d'intérêt moyens sur dépôts et sur crédits diminuent l'un et l'autre de 25 points de base, alors que la baisse du coût moyen du refinancement est de 42 points de base par rapport à l'exercice précédent.

La progression de la production facturée est plus modeste (+ 0,6 %), mais les consommations intermédiaires diminuent légèrement (- 0,7 %) et les frais de personnel se replient,

de 1,5 %, pour la première fois depuis 2008. Au total, le taux de marge se renforce de 4,7 points, à 42,2 % en 2013.

Les flux d'intérêts, ajustés des Sifim, diminuent de - 18,6 % pour les intérêts reçus et de - 13,4 % pour les intérêts versés, en lien avec la baisse des taux.

Les impôts courants continuent d'augmenter, et la formation brute de capital fixe est inchangée. La capacité de financement diminue mais demeure positive, à 7,6 milliards d'euros après 14,5 milliards d'euros en 2012.

La valeur ajoutée au sens de la comptabilité nationale ne coïncide pas avec le produit net bancaire calculé dans le cadre de la comptabilité privée des établissements de crédit (secteur S122 de la comptabilité nationale, couvrant les établissements agréés par l'Autorité de contrôle prudentiel et de résolution pour réaliser des opérations de crédits). En particulier, le produit net bancaire n'est pas grevé de certaines charges correspondant à une fraction des consommations intermédiaires tandis qu'il intègre d'autres éléments : les revenus de la propriété ainsi que les plus ou moins-values liées à la détention d'actifs financiers, qui ne sont pas enregistrées en comptabilité nationale comme de la production mais comme des opérations de distribution (revenus de la propriété) ou dans les comptes de réévaluation patrimoniale, (plus ou moins-values).

En 2013, ces deux indicateurs évoluent en sens inverse. La valeur ajoutée des comptes nationaux progresse (+ 7,9 %) tandis que le produit net bancaire se contracte (- 6,4 %) du fait de la diminution des revenus issus des opérations de change et sur produits dérivés et de la détérioration du solde des intérêts. ■

## 1. Compte non financier des intermédiaires financiers

		en milliards d'euros				
		2010	2011	2012	2013	Évolution 2012 / 2013 (en %)
<b>Production</b>	<b>a</b>	<b>126,9</b>	<b>123,5</b>	<b>125,8</b>	<b>129,3</b>	<b>2,8</b>
SIFIM	a1	50,3	45,6	47,1	50,1	6,5
Production facturée	a2	75,5	76,7	77,4	77,9	0,6
Production pour compte propre	a3	1,1	1,2	1,3	1,3	0,5
<b>Consommation intermédiaire</b>	<b>b</b>	<b>63,5</b>	<b>63,0</b>	<b>63,7</b>	<b>63,3</b>	<b>- 0,7</b>
<b>Valeur ajoutée brute</b>	<b>c = a - b</b>	<b>63,4</b>	<b>60,4</b>	<b>62,0</b>	<b>66,0</b>	<b>6,4</b>
Salaires et cotisations sociales (y compris imputées)	d1	33,3	33,5	34,4	33,8	- 1,5
Impôts liés à la production - subventions d'exploitation	d2	4,0	4,4	4,4	4,4	- 1,8
<b>Excédent brut d'exploitation</b>	<b>e = c - d1 - d2</b>	<b>26,1</b>	<b>22,5</b>	<b>23,2</b>	<b>27,8</b>	<b>19,8</b>
Intérêts reçus	f	151,4	180,5	170,8	139,0	- 18,6
Dividendes reçus	g	25,8	31,7	28,2	27,6	- 2,0
Bénéfices réinvestis d'investissements directs à l'étranger (nets)	h	4,1	1,5	1,4	1,5	4,4
Intérêts versés	i	129,4	155,5	150,6	130,4	- 13,4
Dividendes versés	j	14,5	19,1	12,4	13,0	5,0
<b>Solde des revenus primaires</b>	<b>m</b>	<b>39,3</b>	<b>35,9</b>	<b>37,3</b>	<b>31,5</b>	<b>- 15,5</b>
Impôts courants	n	7,0	8,8	9,6	11,0	14,2
Formation brute de capital fixe	q	10,0	12,5	14,5	14,5	0,4
<b>Capacité de financement</b>	<b>s</b>	<b>22,8</b>	<b>15,7</b>	<b>14,5</b>	<b>7,6</b>	<b>- 47,5</b>
<b>Ratios (en %)</b>						
Taux de valeur ajoutée	c / a	50,0	49,0	49,3	51,1	...
Part des SIFIM dans la production	a1 / a	39,6	36,9	37,4	38,8	...
Part des services facturés dans la production	a2 / a	59,5	62,1	61,5	60,2	...
Taux de marge	e / c	41,2	37,2	37,5	42,2	...
Taux d'investissement	q / c	15,8	20,6	23,3	22,0	...

Champ : France.

Sources : Insee, comptes nationaux, base 2010, Banque de France.

## 2. De la valeur ajoutée au produit net bancaire des établissements de crédit

		en milliards d'euros			
		2010	2011	2012	2013
<b>Valeur ajoutée</b>		<b>59,9</b>	<b>57,0</b>	<b>57,9</b>	<b>62,5</b>
Consommations intermédiaires n'entrant pas dans la formation du PNB		18,7	19,0	18,2	18,3
Intérêts nets et dividendes liés à la détention de titres et au refinancement interbancaire		13,2	21,8	12,7	8,0
Intérêts nets (ajustés du Sifim)		- 3,4	0,7	- 5,7	- 10,9
Dividendes nets		16,6	21,1	18,4	18,9
Éléments du compte de résultat comptabilisés dans les comptes de réévaluation		4,2	- 0,7	17,7	10,9
Contribution nette des plus et moins values sur titres		20,1	- 6,7	16,1	18,7
Contribution nette des instruments financiers dérivés		- 15,5	10,9	- 7,9	- 9,6
Dotations aux provisions sur titres		- 1,0	- 4,8	7,6	2,6
Gains nets sur opérations de change et d'arbitrage		0,7	- 0,2	1,9	- 0,7
<b>Produit net bancaire</b>		<b>96,0</b>	<b>97,1</b>	<b>106,6</b>	<b>99,7</b>

Champ : France.

Sources : Insee, Banque de France.

## 16 Sociétés d'assurance

**E**n 2013, la production des sociétés d'**assurance** repart à la hausse (+ 4,0 %) en valeur après deux années de baisse. Cette progression est portée par toutes les activités : vie, dommages et réassurance.

L'assurance-vie, qui a enregistré pour la première fois de son histoire en 2012 une collecte nette négative, retrouve des couleurs en 2013. Les primes collectées sont en hausse de 5,6 % par rapport à 2012, dans un contexte où la baisse des taux d'épargne réglementée (livret A notamment) et la faible inflation renforcent l'attractivité de l'assurance-vie, et les indemnités versées reculent de 8,9 % sous l'effet principal de la baisse des rachats de contrats. Les encours d'assurance-vie, qui représentent la composante principale du patrimoine financier des ménages, progressent de 4,3 % pour atteindre 1 493 milliards d'euros. Pour autant, le montant des revenus de la propriété attribués aux assurés pâtit d'une légère baisse des taux de rendement et diminue légèrement (- 0,3 %).

La production d'assurance dommages progresse de 2,1 % grâce à une augmentation des primes collectées (+ 2,2 %) plus importante que celle des indemnités attendues (+ 1,7 %). Les primes au titre des risques liés à l'habitation augmentent davantage (+ 4,0 %) que celles en lien avec la responsabilité civile générale et l'automobile (respectivement + 1,0 % et + 1,5 %). La baisse des immatriculations de véhicules neufs pour la deuxième année consécutive, ravivant la concurrence sur ce marché, a contribué à ce ralentissement (+ 2,9 % en 2012).

La production de services de réassurance, consistant à assurer les assureurs, progresse de 13,9 % en 2013. C'est la réassurance des assureurs-vie, en lien avec la reprise de l'activité de ces derniers, qui tire vers le haut la réassurance. Par ailleurs, la France reste exportatrice nette de services de réassurance à hauteur de 1,9 milliard d'euros.

Les consommations intermédiaires des entreprises d'assurance, pour l'essentiel des commissions de courtage et de réassurance, sont en hausse de 2,2 %. Au total, la valeur ajoutée dégagée par les sociétés d'assurance progresse de 9,7 %, après un recul de 12,9 % en 2012. Les salaires et les cotisations sociales versées ralentissent (+ 1,2 % après + 2,2 % en 2012). Par conséquent, l'excédent brut d'exploitation est en nette hausse (+ 33,5 %).

En lien avec la baisse des taux d'intérêt sur les marchés financiers, les revenus des placements des assureurs reculent, notamment ceux issus des fonds d'investissements (- 8,2 %). Les revenus versés baissent également, en particulier les intérêts (- 15,8 %). Cependant, le solde des revenus de la propriété reste favorable aux assureurs, ce qui augmente le solde de leurs revenus primaires.

Malgré cette évolution favorable des revenus primaires, le secteur de l'assurance creuse son besoin de financement de 1,1 milliard d'euros en raison de la hausse des prélèvements : l'impôt sur les sociétés payé accélère (+ 4,2 % après + 1,7 % en 2012) et les sociétés d'assurance versent 0,9 milliard d'euros au titre de la **taxe sur la réserve de capitalisation**, enregistrée en transfert en capital. ■

### Définitions

**Secteur des sociétés d'assurance** : regroupe toutes les sociétés, hors organismes de sécurité sociale, dont les activités recouvrent la protection contre divers risques (décès, invalidité, santé, dommages corporels, dommages aux biens, etc.), la constitution d'une épargne (assurance-vie) ainsi que la réassurance. En comptabilité nationale, le service produit par les sociétés d'assurance est mesuré comme la somme des primes (ou cotisations) et des revenus de placement des réserves, diminuée des indemnités attendues ou des prestations dues.

**Taxes sur la réserve de capitalisation des assurances** : l'article 25 de la loi de Finances pour 2013 institue une contribution complémentaire à la taxe exceptionnelle sur la réserve de capitalisation des sociétés d'assurance instituée par la loi de Finances pour 2011, au taux de 7 % (dans la limite de 5 % des fonds propres).

## 1. Compte non financier des sociétés d'assurance

		2009	2010	2011	2012	2013	Évolution 2012/2013
		(en milliards d'euros)					(en %)
<b>Production</b>	<b>a</b>	<b>56,9</b>	<b>61,6</b>	<b>61,2</b>	<b>60,7</b>	<b>63,2</b>	<b>4,0</b>
Assurance-vie	a1	13,4	17,1	18,0	16,2	17,2	5,7
Assurance dommages	a2	31,8	32,7	30,9	31,7	32,3	2,1
Réassurance	a3	5,0	4,7	5,9	6,3	7,2	13,9
Autres activités (logement, auxiliaires financiers, informatique)	a4	6,7	7,1	6,5	6,5	6,5	-0,2
<b>Consommation intermédiaire</b>	<b>b</b>	<b>43,1</b>	<b>45,7</b>	<b>44,3</b>	<b>46,0</b>	<b>47,0</b>	<b>2,2</b>
<b>Valeur ajoutée brute</b>	<b>c = a - b</b>	<b>13,7</b>	<b>15,9</b>	<b>17,0</b>	<b>14,8</b>	<b>16,2</b>	<b>9,7</b>
Salaires et cotisations sociales (y compris imputées)	d1	9,0	9,2	9,5	9,7	9,8	1,2
Impôts liés à la production - subventions d'exploitation	d2	1,1	1,0	1,1	1,2	1,2	0,6
<b>Excédent brut d'exploitation</b>	<b>e = c - d1 - d2</b>	<b>3,6</b>	<b>5,6</b>	<b>6,4</b>	<b>3,9</b>	<b>5,2</b>	<b>33,5</b>
Intérêts reçus	f	41,7	44,5	47,2	44,3	44,1	-0,4
Dividendes reçus	g	3,2	3,2	3,8	3,5	3,5	0,0
Revenus de la propriété attribués aux assurés reçus	h	2,7	3,1	2,2	2,7	2,7	0,0
Revenus attribués aux détenteurs de parts de fonds d'investissements reçus	i	9,3	9,1	9,4	8,9	8,1	-8,2
Intérêts versés	j	2,8	2,8	3,4	3,1	2,6	-15,8
Dividendes versés	k	6,4	5,3	5,0	5,0	5,2	4,7
Revenus de la propriété attribués aux assurés versés	l	49,6	53,7	49,9	49,1	49,0	-0,3
Bénéfices réinvestis d'investissements directs à l'étranger (nets)	m	0,9	1,5	0,5	0,5	0,5	4,4
<b>Solde des revenus primaires</b>	<b>n</b>	<b>2,6</b>	<b>5,1</b>	<b>11,3</b>	<b>6,7</b>	<b>7,5</b>	<b>11,7</b>
Impôts courants	o	1,8	2,8	3,8	3,5	3,7	4,2
Cotisations et prestations d'assurance sociale privée	p	27,8	28,8	26,9	28,8	29,4	2,1
Primes nettes de services d'assurance dommages (affaires directes)	q	37,8	39,3	40,7	41,5	42,2	1,6
Indemnités d'assurance dommages (affaires directes)	r	39,2	39,6	40,0	41,8	43,3	3,5
Formation brute de capital fixe	s	2,3	1,6	2,0	2,3	2,2	-3,9
<b>Capacité/besoin de financement</b>	<b>t</b>	<b>-4,7</b>	<b>-0,5</b>	<b>4,3</b>	<b>-0,1</b>	<b>-1,3</b>	<b>///</b>
Ratios (en %)							
Taux de valeur ajoutée	c/a	22,9	25,8	27,7	24,3	25,6	///
Part de la rémunération des salariés dans la valeur ajoutée brute	d1/c	65,8	58,0	55,9	65,6	60,5	///

Champ : France.

Source : Insee, comptes nationaux, base 2010.

## 17 Émissions de titres des agents résidents

Les émissions nettes de **titres de créance** et d'actions cotées des résidents français atteignent en 2013 un total de 48 milliards d'euros, en baisse de 46 % par rapport à 2012. Cette baisse est principalement imputable aux titres de créance (38 milliards d'euros, après 77 milliards d'euros). Les émissions nettes de titres de créance à long terme s'établissent à 104 milliards d'euros, en repli de 34 milliards d'euros par rapport à 2012 ; les titres à court terme font l'objet de remboursements pour 65 milliards d'euros. Par ailleurs, les émissions d'actions cotées sont en légère baisse, à 9 milliards d'euros après 11 milliards d'euros.

Comme en 2012, les émissions nettes de titres de créance des institutions financières sont négatives en 2013, à - 61 milliards d'euros après - 52 milliards d'euros. Cela signifie que les remboursements ont excédé les émissions. Les émissions nettes de long terme des établissements de crédit s'établissent à 22 milliards d'euros. Elles sont en progression par rapport aux flux observés en 2012 (+ 8 milliards d'euros en 2012 et - 31 milliards d'euros en tenant compte des remboursements de la SFEF-Société de financement de l'économie française, qui finance les établissements de crédit et qui n'a amorti aucun titre en 2013). Les établissements de crédit accentuent également leurs remboursements sur le compartiment de court terme : 73 milliards

d'euros de certificats de dépôts sont ainsi remboursés en 2013 (32 milliards d'euros en 2012).

Les administrations publiques stabilisent leurs émissions nettes de titres de créance (79 milliards d'euros après 76 milliards d'euros en 2012). Les émissions à long terme s'établissent à 67 milliards d'euros, après 105 milliards d'euros en 2012, revenant ainsi au niveau de 2005. Cette baisse est le fait de l'État, dont les émissions nettes diminuent de 18 milliards d'euros, à 64 milliards d'euros comme des administrations de sécurité sociale qui réduisent leurs émissions à zéro, après 20 milliards d'euros en 2012. Sur le segment de court terme, les émissions nettes des administrations publiques sont positives en 2013 (+ 12 milliards d'euros, après - 29 milliards d'euros).

Les émissions de titres de créance des sociétés non financières s'inscrivent en baisse par rapport au « pic » enregistré en 2012, atteignant 20 milliards d'euros après 52 milliards d'euros en 2012. Cette baisse concerne essentiellement le compartiment de moyen et long terme (obligations) qui enregistre 22 milliards d'euros d'émissions nettes. Dans le même temps, les émissions des titres de créance à court terme (billets de trésorerie) sont négatives (- 2 milliards d'euros). ■

### Définitions

**Titres de créance** : ils désignent les bons du Trésor (BTF et BTAN), les titres de créances négociables émis sur le marché français (billets de trésorerie, certificats de dépôt, bons à moyen terme négociables), le *commercial paper* émis à l'étranger et les *Euro medium term notes* (EMTN) et les obligations, dont les obligations assimilables du Trésor (OAT). Au sein des titres de créance, les titres à court terme sont les titres d'échéance initiale inférieure ou égale à un an et les titres à moyen et long terme ceux dont l'échéance à l'émission est supérieure à un an. Pour ces dernières, les émissions des groupes bancaires acquises par ces mêmes groupes sont exclues des statistiques présentées dans la présente fiche.

# Émissions de titres des agents résidents 17

## 1. Les émissions de titres

en milliards d'euros

	2009	2010	2011	2012	2013	Évolution 2013/2012
<b>Émissions nettes de titres de créance et d'actions cotées par les résidents</b>	<b>215,4</b>	<b>187,6</b>	<b>222,0</b>	<b>88,6</b>	<b>47,6</b>	<b>-46,3</b>
<b>Titres de créance (valeur nominale)</b>	<b>180,3</b>	<b>180,6</b>	<b>211,5</b>	<b>77,3</b>	<b>38,2</b>	<b>-50,6</b>
par les sociétés non financières	48,7	25,6	28,0	52,2	19,5	-62,6
court terme	-13,3	-1,9	3,5	5,3	-2,1	///
long terme	62,0	27,5	24,5	46,9	21,6	-54,0
par les institutions financières <sup>1</sup>	-27,9	61,6	70,6	-52,0	-61,4	///
court terme	-120,6	5,3	41,4	-37,4	-75,2	///
long terme	92,7	56,3	29,3	-14,6	13,8	///
par les sociétés d'assurance	0,7	-0,2	1,5	0,6	1,4	///
par les administrations publiques	158,8	93,7	111,3	76,4	78,7	3,1
court terme	78,1	-11,9	-6,4	-28,8	12,0	///
long terme	80,8	105,6	117,6	105,2	66,8	-36,5
<i>dont : obligations assimilables du Trésor</i>	<i>40,0</i>	<i>91,7</i>	<i>69,9</i>	<i>60,4</i>	<i>118,4</i>	<i>96,1</i>
<b>Actions cotées - émissions contre apport en espèces</b>	<b>35,1</b>	<b>7,0</b>	<b>10,5</b>	<b>11,4</b>	<b>9,4</b>	<b>-17,5</b>
par les sociétés non financières	19,3	4,9	7,0	10,0	7,8	-21,5
par les institutions financières	15,8	2,0	3,4	1,0	1,1	9,1
par les sociétés d'assurance	0,0	0,1	0,1	0,4	0,4	0,0

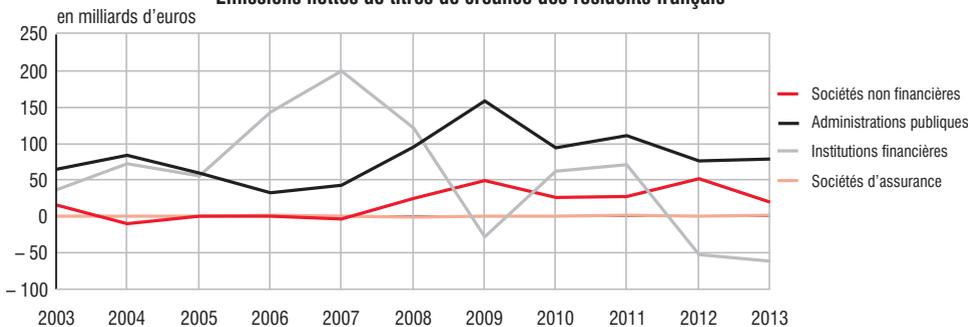
1. Institutions financières monétaires et non monétaires (hors sociétés d'assurance mais y compris les parts émises par les fonds communs de créances), hors impact des opérations internes aux groupes bancaires.

Champ : France.

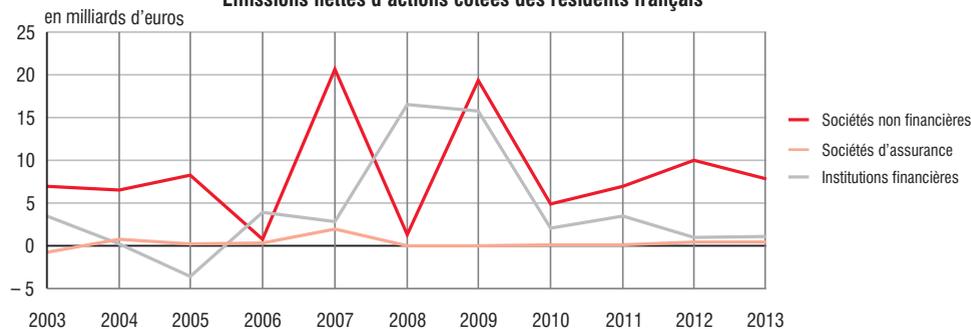
Source : Banque de France.

## 2. Émissions nettes de titres de créance et d'actions

### Émissions nettes de titres de créance des résidents français



### Émissions nettes d'actions cotées des résidents français



Champ : France.

Source : Banque de France.

## 18 Endettement des agents non financiers

À la fin 2013, l'**endettement** des **agents non financiers (ANF) résidents** s'établit à 4 450,4 Md€. Il augmente de 2,9 % sur l'année, après 4,1 % en 2012. Cette décélération concerne les administrations publiques (+ 4,5 % après + 6,7 % en 2012) et les sociétés non financières (+ 1,0 % après + 2,2 % en 2012). En revanche, la progression de l'encours de dette des ménages, y compris les institutions sans but lucratif au service des ménages (ISBLSM), se renforce un peu (+ 2,4 % après + 2,2 % en 2012).

Apprécié en proportion du PIB, le **ratio d'endettement** continue d'augmenter pour les ménages (55,0 %, après 54,3 %) comme pour les administrations publiques (APU) dont le ratio de dette au sens de Maastricht s'élève à 91,8 %, contre 88,7 % à fin 2012. Celui des sociétés non financières (SNF) est quasi stable (63,7 % après 63,8 %).

S'agissant des instruments utilisés pour s'endetter, la croissance des encours de **titres de créance émis par les ANF** ralentit (+ 4,4 % après + 6,8 % en 2012) mais reste sensiblement plus rapide que celle des crédits obtenus des institutions financières (+ 1,6 % en 2012 et 2013).

L'évolution du crédit est différente selon les secteurs institutionnels. Le **taux de croissance annuel** des crédits aux ménages augmente (+ 2,4 % en 2013 après + 2,2 % en 2012), notamment pour les crédits à l'habitat en lien avec la reprise des transactions sur les

logements anciens. En revanche, dans un contexte de faiblesse de l'investissement, la contraction de l'encours de prêts consentis aux SNF se poursuit en s'atténuant (- 0,4 %, après - 2,5 % en 2012).

La progression des encours de titres de créance émis par les entreprises se modère (+ 3,8 % après + 12,8 %). Cette décélération s'explique principalement par un moindre recours aux titres à long terme (+ 4,5 % après + 12,1 % en 2012). Elle est accentuée par le repli de l'encours de titres à court terme (- 8,0 % en 2013, après + 26,2 % en 2012), dont le montant est faible (23,6 Md€ à la fin 2013) en comparaison de celui des titres longs (443,9 Md€). Au total, l'encours des titres de créance émis par les SNF (467,5 Md€) représente près de 35 % du total de leur endettement.

La croissance de l'endettement bancaire des administrations publiques (APU) est moindre que l'année précédente (+ 5,0 %, après + 15,4 % en 2012), marquée par un accroissement des prêts accordés aux pays en difficulté de la zone euro par le FESF dont les opérations sont enregistrées dans le compte des États membres de la zone euro. La variation annuelle de l'encours des financements par émission de titres de créance revient à + 4,6 %, après + 5,2 % en 2012. Cet encours est principalement constitué de titres à long terme (1 423,1 Md€ sur un total de 16 23,0 Md€). ■

### Définitions

Les **agents non financiers résidents** sont répartis en trois secteurs : les ménages et les institutions sans but lucratif au service des ménages (ISBLSM), les sociétés non financières ; les administrations publiques (APU), ces dernières regroupant l'État, les organismes divers d'administration centrale, les collectivités locales et les organismes de sécurité sociale.

Il s'agit ici d'un agrégat large de l'**endettement** des agents non financiers résidents, englobant l'ensemble des engagements contractés sous forme d'emprunts auprès des institutions financières (institutions financières monétaires et autres intermédiaires financiers), résidentes et non résidentes, et sous forme de **titres de créance émis** sur les marchés de capitaux, en France comme à l'étranger. Les encours de titres de créance sont comptabilisés à leur valeur nominale.

Pour les APU, c'est l'encours de la dette notifiée par la France à la Commission européenne (dite dette « Maastricht ») qui est présenté. La dette « Maastricht » est consolidée : les dettes entre sous-secteurs des APU en sont exclues. Ici, la présentation ne comprend ni les prêts entre agents non financiers résidents, ni les crédits commerciaux, ni les prêts entre affiliés. Les financements par émissions d'actions n'apparaissent pas non plus dans cette présentation, car ils ne constituent pas une dette mais un droit de propriété.

Le **taux de croissance annuel** en pourcentage de l'année  $N$  rapporte le flux de l'année  $N$  à l'encours observé à la fin de l'année  $N-1$ .

Le suivi des **ratios d'endettement** permet d'apprécier l'adéquation des financements obtenus sous forme d'emprunts par les agents économiques aux évolutions de l'économie réelle. La répartition par instruments des financements obtenus (crédits, titres de créance) fournit des indications sur les substitutions réalisées entre les différentes formes d'endettement.

# Endettement des agents non financiers 18

## 1. Endettement des agents non financiers

	Encours en fin de période		Taux de croissance annuel	
	(valeur nominale, en milliards d'euros)		(en %)	
	2012	2013	2012	2013
<b>Endettement des agents non financiers</b>	<b>4 325,4</b>	<b>4 450,4</b>	<b>4,1</b>	<b>2,9</b>
Ménages et ISBLSM <sup>1</sup>	1 135,5	1 162,7	2,2	2,4
Sociétés non financières	1 334,6	1 348,0	2,2	1,0
Administrations publiques <sup>2</sup>	1 855,4	1 939,7	6,7	4,5
<b>Crédits auprès des institutions financières<sup>3</sup></b>	<b>2 282,7</b>	<b>2 319,6</b>	<b>1,6</b>	<b>1,6</b>
Ménages et assimilés	1 135,5	1 162,7	2,2	2,4
Sociétés non financières	884,0	880,5	-2,5	-0,4
Administrations publiques	263,2	276,4	15,4	5,0
<b>Dépôts au passif du Trésor<sup>4</sup></b>	<b>41,2</b>	<b>40,3</b>	<b>14,5</b>	<b>-2,4</b>
<b>Financements de marché</b>	<b>2 001,5</b>	<b>2 090,5</b>	<b>6,8</b>	<b>4,4</b>
Sociétés non financières	450,5	467,5	12,8	3,8
Titres de créance à court terme	25,7	23,6	26,2	-8,0
Titres de créance à long terme	424,8	443,9	12,1	4,5
Administrations publiques	1 551,0	1 623,0	5,2	4,6
Titres de créance à court terme	192,7	199,9	-15,2	3,7
Titres de créance à long terme	1 358,3	1 423,1	8,9	4,8

1. Institutions sans but lucratif au service des ménages.

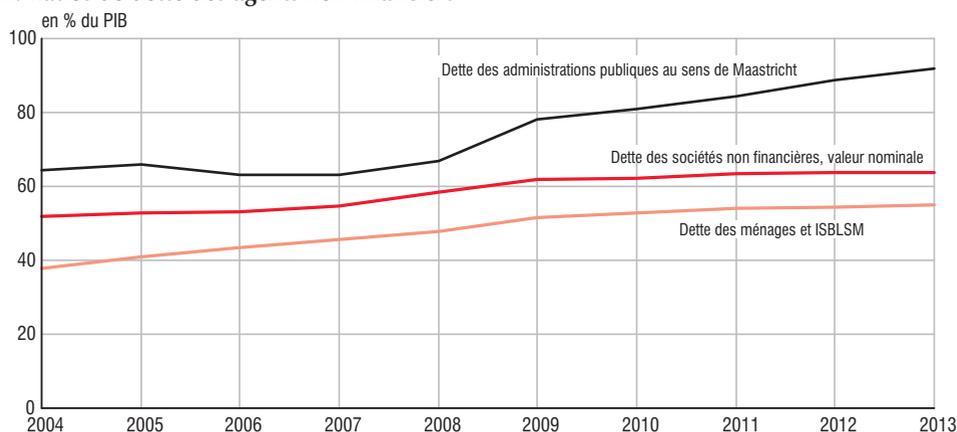
2. Dette publique au sens de Maastricht.

3. Institutions financières monétaires et les autres intermédiaires financiers (organismes de titrisation...).

4. Dépôts auprès du Trésor pour toutes les contreparties autres que les administrations publiques.

Sources : Insee, comptes nationaux, base 2010, Banque de France.

## 2. Ratios de dette des agents non financiers



Champ : France.

Sources : Insee, comptes nationaux, base 2010, Banque de France.

## 19 Indicateurs de développement durable

La France a adopté en juillet 2010 une stratégie nationale de développement durable pour la période 2010-2013 qui est organisée en neuf défis stratégiques, cohérents avec les engagements européens et internationaux. Fruit d'une concertation avec des représentants des cinq collèges du Grenelle de l'environnement (État, collectivités territoriales, entreprises, partenaires sociaux et ONG environnementales), quinze indicateurs phares et quatre indicateurs de contexte économique et social ont été choisis pour illustrer les neuf défis. Ils constituent le cœur du tableau de bord retenu pour suivre la mise en œuvre de la stratégie. Une nouvelle stratégie de transition écologique vers le développement durable est en cours d'élaboration pour la période 2014-2020.

Alors que depuis 2000 la croissance économique par habitant a été plus modérée pour la France que pour l'ensemble de l'Union européenne, une partie des pressions sur les ressources naturelles apparaît relativement maîtrisée, notamment en matière d'émissions à effet de serre et de productivité des matières. Ainsi, les émissions de gaz à effet de serre qui ont un impact déterminant sur le réchauffement climatique sont inférieures en 2011 de 11,1 % au niveau de 1990, référence du protocole de Kyoto. Le découplage depuis 2000 de la consommation d'énergie totale dans les transports avec la croissance économique, joint à l'augmentation de la production d'énergie renouvelable (13,4 % de la consommation finale d'énergie en 2012) contribue à la maîtrise de ces émissions. L'efficacité matérielle de l'économie s'accroît : le volume de PIB (en euros) produit avec l'utilisation d'un kilogramme de matières a augmenté de 25 % entre 2000 et 2011. La forte augmentation depuis 2009 résulte essentiellement d'une baisse de la consommation de matière en matériaux de construction du fait du ralentissement économique de ce secteur.

Cependant, les engagements à plus long terme sont très exigeants : la France s'est engagée, au sommet de Copenhague, à diviser par quatre ses émissions de gaz à effet de serre à l'horizon 2050. En outre, la France reste très en dessous de l'objectif de 23 % fixé par la loi Grenelle 1 pour la part des énergies renouvelables dans la consommation finale d'énergie d'ici 2020.

Par ailleurs, la croissance économique s'accompagne d'une dépendance plus forte aux importations et de « flux cachés » liés aux importations qui s'ajoutent aux émissions depuis le territoire français. Ainsi, l'empreinte carbone de la demande finale de chaque français, c'est-à-dire les émissions de gaz à effet de serre liées à la production de biens et services nécessaires à la satisfaction de cette demande, s'élève en 2010 à 11,6 tonnes par an lorsque l'on tient compte de l'ensemble des biens et services absorbés par cette demande, qu'ils soient produits en France ou importés, alors que seulement 7,7 tonnes sont émises en moyenne sur le territoire français. De plus, la pression reste très forte sur la biodiversité, même si le phénomène est complexe à mesurer. En 2012, les surfaces artificialisées occupent 9,1 % du territoire national. Leur progression s'accélère ces dernières années : elles gagnent en superficie l'équivalent d'un département tous les dix ans en moyenne. Elle est défavorable à de nombreuses espèces, en particulier aux oiseaux spécialistes des milieux agricoles, alors que les oiseaux généralistes s'adaptent mieux, voire progressent.

En termes de bien-être et de cohésion sociale, ces indicateurs font ressortir un diagnostic contrasté : le taux d'emploi des seniors continue d'augmenter et la France connaît un taux de pauvreté monétaire inférieur à la moyenne européenne, mais en hausse. De même, l'espérance de vie en bonne santé ne progresse plus et la part des jeunes de 16 à 25 ans hors emploi et hors formation se maintient à un niveau élevé (13,9 % en 2012).

Des progrès restent encore à accomplir dans les domaines de la société de la connaissance. La part des dépenses de recherche dans le PIB est significativement inférieure à l'objectif des 3 % fixés par la stratégie de l'Europe à l'horizon 2020 et la part des jeunes de 18 à 24 ans sortant sans diplôme de l'enseignement supérieur reste supérieure aux 10 % visés par l'Union européenne en 2020 (11,6 % en 2012).

De même, la réalisation des objectifs de développement durable au niveau mondial, dits objectifs « du millénaire », nécessitera un effort : seulement 0,46 % du revenu national brut est consacré en 2011 et 2012 à l'aide publique au développement, niveau en recul après la hausse des trois années précédentes, alors que l'objectif était fixé à 0,56 % en 2010 et 0,7 % en 2015. ■

# Indicateurs de développement durable 19

## 1. Indicateurs de développement durable

	1995	2000	2005	2010	2011	2012
<b>Défi 1 - Consommation et production durable</b>						
<b>1.1 Productivité matières<sup>1</sup> (en euros/kg)</b>						
France	1,74	1,80	2,01	2,27	2,25	...
UE27 e	...	1,33	1,39	1,62	1,58	...
<b>Défi 2 - Société de la connaissance</b>						
<b>2.1 Sorties précoces du système scolaire<sup>1</sup> (en %)</b>						
France	15,4	13,3	12,2	12,6	12,0	11,6
UE27	...	e 17,6	15,8	14,0	13,5	12,8
<b>2.2 Dépense intérieure de recherche et développement (en % dans le PIB)</b>						
France	2,28	2,15 <sup>3</sup>	2,11	2,24 <sup>3</sup>	2,25	p 2,26
UE27	e 1,81	e 1,86	1,82	e 2,01	e 2,05	e 2,06
<b>Défi 3 - Gouvernance</b>						
<b>3.1 Participation des femmes aux instances de gouvernance (en % des femmes cadres dirigeant dans le privé)</b>						
France	...	...	16,0	20,3	20,1	...
<b>Défi 4 - Changement climatique et énergies</b>						
<b>4.1 Émission de gaz à effet de serre (en tonnes équivalent CO<sub>2</sub>, indice base 100 en 1990)</b>						
France	99,4	101,5	101,6	93,9	88,9	...
UE27	93,4	91,8	93,2	85,7	83,0	...
<b>4.2 Empreinte carbone de la demande finale nationale<sup>4</sup> (en tonnes par personne)</b>						
France	11,1	11,6	12,1 <sup>6</sup>	11,6	...	...
<b>4.3 Énergies renouvelables (en % dans la consommation finale d'énergie)</b>						
France	...	...	9,5	12,7	13,1	13,4
UE27	...	...	8,7	12,5	13,0	14,1
<b>Défi 5 - Transports et mobilité durables</b>						
<b>5.1 Consommation totale d'énergie dans les transports en Tep rapportée au PIB (indice base 100 en 1990)</b>						
France	102,3	97,9	92,5	89,1	87,6	87,0
<b>Défi 6 - Conservation et gestion durable de la biodiversité et des ressources naturelles</b>						
<b>6.1 Indice d'abondance des populations d'oiseaux communs (indice base 100 en 1989)</b>						
France, oiseaux généralistes	92	88	114	123	118	115
France, oiseaux habitats agricoles	75	71	70	65	59	57
<b>6.2 Artificialisation des sols (en % du territoire national)</b>						
France	///	7,3	///	8,9	9,0	9,1
<b>Défi 7 - Santé publique, prévention et gestion des risques</b>						
<b>7.1 Espérance de vie en bonne santé (en années)</b>						
Hommes	60,0	60,1	62,3	61,8	62,7	e 62,6
Femmes	62,4	63,2	64,6	63,4	63,6	e 63,9
<b>Défi 8 - Démographie, immigration, inclusion sociale</b>						
<b>8.1 Pauvreté monétaire<sup>1</sup> (en %)</b>						
France	14,5 <sup>4</sup>	13,6	13,3	14,0	14,1	...
UE27	...	...	e 16,5	16,9	e 16,9	...
<b>8.2 Taux d'emploi des seniors (travailleurs âgés de 55 à 64 ans, en %)</b>						
France	29,8	29,4	38,5	39,7	41,5	44,5
UE27	36,0	36,9	42,3	46,3	47,4	48,9
<b>8.3 Part des jeunes de 16 à 25 ans hors emploi et hors formation (en %)</b>						
Hommes	11,1	9,7	11,1	13,5	13,0	13,9
Femmes	16,5	13,4	13,5	14,3	14,4	13,8
<b>Défi 9 - Défis internationaux en matière de développement durable et de pauvreté dans le monde</b>						
<b>9.1 Aide publique au développement (en % du revenu national brut)</b>						
France	0,55	0,30	0,47	0,50	0,46	0,46
UE27	...	...	0,42	0,44	0,42	0,39
<b>Contexte économique et social</b>						
<b>0.11 PIB par habitant (taux de croissance annuel moyen en volume, en %)</b>						
France	///	2,3 <sup>2</sup>	1,0	1,2	1,5	-0,5
UE27	///	2,7 <sup>2</sup>	1,7	1,8	1,3	-0,7
<b>0.12 Revenu national net par habitant (taux de croissance annuel moyen en volume, en %)</b>						
France	///	2,6 <sup>2</sup>	1,1	1,4	1,6	-0,9
<b>0.21 Taux de chômage (en %)</b>						
France métropolitaine	10,1	8,6	8,9	9,4	9,2	9,8
UE27	///	8,8	9,0	9,6	9,6	10,4
<b>0.22 Taux de sous-emploi (en %)</b>						
France métropolitaine	6,2	5,8	5,2	5,9	5,1	5,3
<b>0.3 Distribution des revenus</b>						
France mét. : rapport des niveaux de vie moyens des déciles extrêmes	6,20 <sup>4</sup>	6,27	6,53	7,22 <sup>5</sup>	7,22 <sup>5</sup>	7,25
France mét. : rapport interdécile des niveaux de vie (D9/D1)	3,51 <sup>4</sup>	3,50	3,35	3,48	3,45	3,56
<b>0.4 Indicateur conjoncturel de fécondité<sup>1</sup> (en nombre d'enfants par femme)</b>						
France	1,73	1,89	1,94	2,03	2,01	2,01
UE27	...	1,48	1,51	1,61	1,58 <sup>3</sup>	1,58 <sup>3</sup>

1. Voir annexe Lexique.

2. Taux de croissance moyen annuel entre 1995 et 2000.

3. Rupture de série.

4. Relatif à 1996.

5. À partir de 2010, les estimations des revenus financiers mobilisent l'enquête Patrimoine.

6. Relatif à 2009.

Sources : Insee, SOeS, tableau de bord de la stratégie nationale de développement durable ; Eurostat.